



L'INSTABILITE DU LIBERIA :
le poids des rivalités ethniques,
un leurre ou une réalité ?

Mémoire de géopolitique
du chef d'escadron Gilles COSSAS
dans le cadre du séminaire
« Géopolitique et identités ethnoculturelles »

Directeur : Monsieur Yves PLASSERAUD

Mars 2003

L'INSTABILITE DU LIBERIA :
LE POIDS DES RIVALITES ETHNIQUES, UN LEURRE OU UNE
REALITE ?

SOMMAIRE

PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE HISTORIQUE.

L'histoire de la naissance du Libéria

La croissance et le déclin

L'avènement de la guerre civile

DEUXIEME PARTIE : LES facteurs de L'instabilité INTERNE

La composition de la population libérienne est source de rivalités

Les ambitions personnelles sont causes de fractures politiques

TROISIEME PARTIE : LES FACTEURS D'INSTABILITE EXTERNE

Les enjeux économiques favorisent le maintien du chaos

Le contexte régional comme phénomène amplificateur

INTRODUCTION

De vastes zones d'Afrique de l'Ouest s'embrasent toujours. Les conflits s'y multiplient et paraissent d'autant plus menaçants qu'il s'agit le plus souvent de guerres civiles mettant aux prises des fronts ou des milices, souvent indisciplinés, qui dérivent à l'occasion vers le banditisme, pratiquent la prise de butin, enrôlent des enfants, s'en prennent aux civils sans défense et n'hésitent pas à recourir à des formes extrêmes de violence, au pillage de l'aide humanitaire, à la destruction des infrastructures et des récoltes...

Ces conflits sont autrement plus complexes et ont des conséquences régionales plus importantes qu'au temps de la guerre froide. Leurs détonateurs sont multiples : lutte pour le pouvoir ou pour le contrôle des matières premières, revendication pour la reconnaissance de l'identité de certains groupes ethniques ou pour l'autonomisme territorial. Ils se déroulent tous dans un contexte où, en Afrique comme ailleurs, l'Etat-nation est en crise car menacé par le haut, du fait du régionalisme et du fédéralisme, et par le bas, du fait de l'ethnicité.

« Etat-nation ou Etat-tribus », s'interrogeait déjà en 1988 monsieur Idoumou Mohamed Lemine, un universitaire mauritanien, dans le journal « Mauritanie demain ». Ce type de conflit n'est pas résolu si l'on prend en compte l'accentuation du sentiment d'exclusion de nombreuses communautés, l'amertume, la frustration et le sentiment d'une revanche à prendre.

Le colonisateur a inversé les rapports de forces locaux, négligeant la réalité des communautés historiques lors des découpages territoriaux. Le président sénégalais Abdou Diouf déplorait « la tristesse de la balkanisation de l'Afrique » qui avait à jamais terni « la joie des indépendances ». Depuis les indépendances, cette dévolution ethno-régionale du pouvoir a partout été remise en cause et reste la toile de fond de conflits sanglants.

La quasi-totalité des pays du continent est comme autant de « Balkans » africains, susceptibles d'être le théâtre de dramatiques implosions... Néanmoins, l'Afrique de l'Ouest semble cumuler les maux qui plongent irrésistiblement les pays de cette zone dans l'anarchie criminelle à l'issue d'un processus comprenant successivement la déliquescence du gouvernement central, l'apparition de fiefs tribaux et régionaux, et un état de guerre larvée et endémique.

Le drame qui a ensanglanté le Libéria¹ à partir de l'année 1989, illustre parfaitement ce type de conflit, dit de « basse intensité », qui accumule tous les ingrédients de la spirale meurtrière sans fin qui vient d'être décrite. A travers cet exemple caractéristique, il paraît judicieux de s'interroger sur les causes fondamentales de l'implosion des pays de cette zone et d'apprécier ainsi l'importance du contexte ethnique dans un tel conflit.

Plus précisément, il s'agit de savoir si les haines tribales et les antagonismes personnels des seigneurs de la guerre sont la cause unique de la guerre civile libérienne ou s'il existe des raisons qui, secondaires au premier abord, s'avèrent être essentielles à la suite d'une analyse plus approfondie.

Pour ce faire, l'étude qui suit abordera dans un premier temps, le contexte de la naissance du Libéria qui donne à ce pays une aura toute particulière, et plus longuement dans un second temps, les causes de l'instabilité, à la fois internes et externes, qui sont à l'origine de la guerre civile.

¹ Voir carte de l'Afrique en annexe 1, page 43.

PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE HISTORIQUE.

L'histoire du Libéria est une donnée essentielle à la compréhension de l'effondrement de ce pays. Considéré jusqu'à la fin des années 1970 comme le modèle de pays à économie libérale pour toute l'Afrique occidentale, le Libéria a basculé du jour au lendemain dans l'anarchie et le chaos.

L'analyse du contexte historique s'impose et sera successivement réalisée à travers trois périodes :

- d'une part, en revenant sur les fondements de la création du Libéria qui lui confèrent de toute évidence un cadre d'évolution conflictuelle du fait de la coexistence de colons noirs et de tribus autochtones ;
- d'autre part, en décrivant un cadre de développement économique et social discriminant, à l'origine de nombreuses fractures entre ces mêmes populations ;
- enfin, en abordant les différentes phases d'une guerre civile qui dura près de 15 ans.

11 - NAISSANCE DU LIBERIA.

La naissance du Libéria contemporain est indissociable de la fondation de Monrovia par les premiers colons (settlers) américains. Mais l'histoire des sociétés autochtones est bien antérieure à cet événement. Elle est cependant très mal connue et, à l'instar de celle de bon nombre d'autres sociétés africaines, reste en partie à développer.

C'est dès le 15^{ème} siècle que les Portugais jetaient l'ancre au large de cap Mesurado² sur lequel, 350 ans plus tard, les settlers américains allaient édifier Monrovia. C'est aux portugais que la région a dû son nom de « côte des graines » ou de « côte du poivre », nom qu'elle garda jusqu'à la création de la république du Libéria et même par la suite.

Du 16^{ème} au 18^{ème} siècle, la région évolua au gré de la fluctuation des rapports de forces entre les grandes puissances européennes, la concurrence pour le contrôle du commerce des épices, de l'or, de l'ivoire et, plus tard, du « bois d'ébène » étant extrêmement vive, notamment entre la France, la Hollande et l'Angleterre.

² Voir carte du Libéria en annexe 2, page 44.

C'est précisément de la condamnation du trafic d'esclaves que germa aux États-Unis, au début du 19^{ème} siècle, l'idée de la création, en Afrique, d'un foyer réservé aux Noirs affranchis.

Une association philanthropique, l'American Colonization Society (ACS), fondée en 1816, incarna cette idée dans un contexte marqué par l'émergence du mouvement abolitionniste. A vrai dire, le projet américain n'était pas totalement nouveau. En effet, il s'inspirait dans ses grandes lignes d'un antécédent britannique : la création en 1787 par la Grande-Bretagne en Sierra Leone d'un foyer d'accueil pour les esclaves noirs affranchis. Mais l'expérience libérienne différait radicalement sur un point fondamental du modèle sierra-leonais. Alors que la Sierra Leone ne rompit qu'en 1961 avec son statut de colonie de la couronne britannique, le Libéria accéda à l'indépendance dès 1847 et fut donc pendant plus de cent ans le seul état libre du continent africain.

D'emblée, l'attention de la société américaine de colonisation se dirigea vers la bande côtière située à l'est du territoire sierra-léonais. Sa relative hospitalité conjuguée avec un peuplement faible en faisait un site idéal. Plusieurs missions de reconnaissance finirent par aboutir au choix de cap Mesurado comme point d'ancrage des futurs colons. Toutefois, plusieurs obstacles durent être surmontés par les initiateurs du projet.

Le premier obstacle fut l'attitude assez réservée des chefs de tribus locaux. Les négociations aboutirent à un accord en décembre 1821. En échange de quelques produits manufacturés d'une valeur d'environ 300 dollars, la Société de colonisation se vit octroyer, en plus de deux îlots, une bande côtière de 200 kilomètres de longueur et 65 kilomètres de largeur. Sitôt l'accord conclu, les premiers colons (cent quatre-vingt-un au total), refoulés quelques mois auparavant de Freetown (Sierra Leone), débarquaient sur la petite enclave baptisée Monrovia en 1824 en hommage au président américain Monroe. Au prix de combats meurtriers avec les populations autochtones rapidement excédées par l'expansionnisme des nouveaux arrivants, de nouvelles implantations se créèrent progressivement à l'initiative d'autres associations philanthropiques américaines suivant l'exemple de la Société de colonisation.

Au total, entre 1822 et 1892, plus de seize mille esclaves affranchis furent ainsi ramenés des États-Unis, chiffre auquel il convient d'ajouter celui de cinq mille sept cents esclaves saisis sur les bateaux négriers arraisonnés.

En 1839, les implantations décidaient en majorité de se fédérer en un Commonwealth of Libéria doté d'un conseil élu, mais toujours placé sous la tutelle de l'agent de la Société de colonisation. Néanmoins, le « protectorat » américain touchait à sa fin car les Etats-Unis éprouvaient des difficultés à gérer un territoire si lointain. C'est donc avec l'assentiment de la Société de colonisation que les colons proclamaient l'indépendance du Libéria le 26 juillet 1847.

Le deuxième obstacle de taille que la jeune république dut vaincre, fut celui des convoitises territoriales anglaises et françaises. Face aux empires coloniaux européens, le Libéria faisait alors figure d'anomalie. L'autorité de l'Etat libérien ne dépassait pas les limites de Monrovia et des autres enclaves et, de fait, l'arrière-pays échappait totalement à son emprise.

La tâche prioritaire allait donc consister à fonder et à consolider la légitimité internationale du nouvel État. Dès 1848, Joseph Jenkins Roberts, le premier président du Libéria, obtint la reconnaissance de son pays par la Grande-Bretagne à l'issue d'une tournée aux États-Unis et en Europe. Celle de la France allait suivre rapidement. En revanche, le gouvernement américain, confronté sur son territoire aux partisans de la ségrégation raciale, ne reconnut officiellement le jeune État qu'en 1862.

La normalisation des relations avec les deux grandes puissances coloniales européennes du 19^{ème} siècle ne signifiait pas pour autant la fin de leurs ambitions territoriales. Tant Londres que Paris avaient longtemps refusé d'acquitter les taxes douanières dues aux autorités libériennes au titre des marchandises importées sur leurs navires de commerce.

Par ailleurs, la définition très approximative des frontières du Libéria alimentait les pressions de la Grande-Bretagne et de la France. Ainsi, en 1883, la première annexa une partie de la côte allant de l'île Sherbro (Sierra Leone) jusqu'à la Mano et c'est seulement en 1885 qu'un traité fixant cette rivière comme frontière entre le Libéria et la colonie de Sierra Leone fut signé. Avec la France, les choses furent plus complexes : quelque 800 kilomètres de frontières séparaient le Libéria des colonies de Côte-d'Ivoire et de Guinée. Profitant de la fragilité du Libéria, la France lui arracha en 1891 une portion substantielle de territoire par un accord, confirmé en 1902, et fixant la rivière Cavally comme frontière avec la Côte-d'Ivoire. Du côté guinéen, un règlement intervint en 1911, mais sans toutefois mettre un terme aux frustrations des autorités libériennes.

Le troisième problème posé à l'État libérien naissant concernait sa survie économique. Sans être totalement démunie, il devait néanmoins faire face à des besoins chroniques de liquidités cependant que son agriculture subissait dès le début du 20^{ème} siècle la concurrence du sucre de betterave et du café brésilien. Le recours à l'aide étrangère s'imposait donc. Les crises financières sur fond de scandales politiques succédèrent aux emprunts, d'abord en 1870-1872, puis en 1906 auprès de la Grande-Bretagne, ensuite en 1909 sur le marché international, ce dernier étant gagé par les recettes douanières.

Dans ce contexte, le développement de l'industrie automobile aux États-Unis fut un véritable miracle pour l'économie libérienne. En 1926, avide d'accroître sa production de caoutchouc, la firme Firestone accorda au Libéria un prêt de 5 millions de dollars en échange d'une concession d'hévéas d'un million d'acres pour quatre-vingt-neuf ans. Cet accord ouvrait la voie à l'assainissement des finances libériennes. Un nouvel élan allait être donné à l'économie libérienne avec la seconde guerre mondiale, la mainmise des japonais sur les plantations d'hévéas du sud-est asiatique stimulant considérablement l'intérêt stratégique de celles du Libéria.

12 - CROISSANCE ET DECLIN

Les bouleversements nés de la Seconde Guerre mondiale coïncident au Libéria avec l'accession à la magistrature suprême d'un homme qui allait marquer profondément l'histoire de son pays. William Vacanarat Schadrach Tubman, descendant d'une famille originaire de Géorgie (USA), était fils de pasteur méthodiste. Après de solides études, il devint avocat puis juge à la cour de justice de Harper, chef-lieu de son comté natal de Maryland. Il embrassa tôt la carrière politique et devint à vingt-huit ans le plus jeune sénateur de l'histoire du Libéria. Nommé à la Cour suprême en 1937, il fut élu chef de l'Etat à la fin de 1943, à l'âge de quarante-huit ans, et investi officiellement en janvier 1944. Il resta à la tête de son pays pendant vingt-sept ans, son dernier mandat étant interrompu par la mort en 1971.

William Tubman est resté célèbre pour ses efforts d'intégration de la population autochtone. Avec le développement économique, l'intégration fut l'axe majeur de son action. Contrairement à la plupart de ses prédécesseurs, il se montrait conscient des divisions du pays entre la minorité américano-libérienne, très soudée par les liens du sang, l'histoire et l'appartenance à la franc-maçonnerie, et la grande masse

des indigènes. En dépit de tentatives d'intégration, rares il est vrai, faites au siècle précédent (comme celle d'Edward Wilmot Blyden, un libéral qui joua un rôle politique important entre 1860 et 1880), ceux-ci restaient largement exclus de l'accès aux ressources politiques et économiques.

Mettant en œuvre sa politique dite d'unification au prix de tensions parfois vives avec la minorité américano-libérienne, William Tubman entreprit de réconcilier les deux principales composantes de la population. Les mesures les plus significatives consistèrent à désenclaver l'arrière-pays et à donner à ses populations une représentation politique digne de ce nom.

La Constitution de 1847, calquée sur celle des États-Unis, fut amendée, ce qui permit aux autochtones d'élire leurs représentants au Parlement. Ce dispositif fut parachevé en 1964 par la réforme du système administratif qui régissait jusque-là l'arrière-pays : les trois provinces qui l'organisaient furent abolies et remplacées par des comtés identiques à ceux qui existaient depuis plus d'un siècle sur la côte.

Conduite méthodiquement, la politique d'unification consolidait la domination de la minorité américano-libérienne en même temps qu'elle facilitait la mise en valeur des ressources économiques nationales en favorisant l'adhésion de la périphérie aux objectifs du pouvoir central. La cooptation des élites locales à des postes de responsabilité politique ou administrative, leur assimilation à la minorité américano-libérienne par des mariages mixtes, l'extension vers l'intérieur des réseaux de patronage côtiers contrôlés par les descendants des premiers colons, la dispersion de la population autochtone, tous ces facteurs conjugués empêchaient la cristallisation d'identités locales ou régionales et jouaient en faveur de la stabilité du régime.

Celle-ci était d'autant plus grande qu'à l'apaisement du climat politique répondait une croissance économique remarquable quoique trompeuse. Annoncée par le président Tubman dans son discours d'investiture, la politique de la porte ouverte reposait sur la liberté d'entreprendre et sur les investissements étrangers.

D'abord lents, les résultats s'accéléchèrent à partir des années 1960. En effet, le caoutchouc restait, au début des années 1950, la principale source de devises. Bientôt, toutefois, le minerai de fer puis l'exploitation de la forêt prirent le relais. Les facilités fiscales attiraient les investissements étrangers dont la valeur fut multipliée par 200 entre 1944 et 1970. Américains, Suédois, Allemands se partageaient l'exploitation

des mines de fer dont la production atteignit plus de 20 millions de tonnes en 1974, faisant du Libéria le quatrième exportateur mondial.

A cette manne s'ajoutaient les recettes fiscales tirées de l'immatriculation des navires étrangers battant pavillon libérien mais appartenant en fait à des armateurs grecs ou à des compagnies américaines. Avec un volume de 22,5 millions de tonneaux, la flotte marchande libérienne se hissait au premier rang mondial.

Au total, selon les statistiques de l'ONU, le Libéria connut le taux de croissance le plus élevé du monde entre 1950 et 1960, avec une moyenne annuelle de 11,5 %. C'est donc un héritage relativement bon que laissait à sa mort, en juillet 1971, William Tubman.

William Tolbert, son successeur, poursuivit son œuvre. En tant que vice-président, il lui succéda automatiquement avant d'être élu en 1975. Son mandat fut tragiquement interrompu par le coup d'État d'avril 1980 dans lequel il trouva la mort.

Franc-maçon, pasteur, le nouveau chef de l'État manifestait néanmoins un plus grand libéralisme que son prédécesseur et laissait s'exprimer certaines critiques. Il se démarqua aussi quelque peu de lui en accordant davantage d'attention à l'agriculture. Son objectif ambitieux était de rendre son pays autosuffisant en riz, l'aliment de base des Libériens. Dans cette perspective, il encouragea le mouvement coopératif, la mécanisation de l'agriculture et le développement de l'agro-industrie. Parallèlement, les recettes tirées de l'exportation du minerai de fer continuaient de croître, cependant que s'amorçait un mouvement d'africanisation des compagnies concessionnaires.

Assez paradoxalement, toutefois, la politique rizicole volontariste de William Tolbert allait contribuer à provoquer sa perte. Afin d'inciter les paysans à accroître leur production de riz, le gouvernement décida en avril 1979 d'en augmenter le prix à la consommation. Fatalement impopulaire, cette mesure fut d'autant plus mal perçue qu'elle intervenait à la suite d'une grave affaire de meurtre rituel impliquant plusieurs personnalités politiques très influentes et des hauts fonctionnaires qui eut un retentissement important au sein de la population.

La Progressive Alliance of Libéria (PAL), parti d'opposition créé en 1975 aux États-Unis par des émigrés libériens et qui était à peine toléré au Libéria, réagit contre l'augmentation du prix du riz par des manifestations et des émeutiers s'en prirent aux commerces d'alimentation de Monrovia, notamment à ceux qui appartenaient aux Libanais. Appelée à la rescousse, l'armée rétablit le calme mais il y eut plusieurs

dizaines de morts. Dans la foulée, le gouvernement abrogea les mesures d'augmentation des prix et légalisait la PAL sous le nom de Progressive People's Party (PPP).

Pourtant, le malaise social persistait et, en mars 1980, le PPP appela à une grève générale nationale. Aussitôt, son président, Gabriel Baccus Matthews, et soixante-dix de ses partisans furent arrêtés. Néanmoins, il était trop tard.

Le 12 avril 1980, un petit groupe de soldats, conduits par un sergent-major (promu général ultérieurement) du nom de Samuel K. Doe, occupa la présidence, exécuta alors le président Tolbert et s'empara du pouvoir.

Pour la première fois depuis l'indépendance de 1847, le pouvoir revenait aux « natives ou natifs », nom donné aux populations autochtones africaines, par opposition aux « settlers ou colons » constitués de l'oligarchie américano-libérienne. Néanmoins, en l'espace d'une nuit, nombre de fondements sur lesquels s'était bâtie depuis 133 ans la réussite du Libéria, allaient s'effondrer.

13) AVENEMENT DE L'HORREUR.

Ce coup de force illustre dramatiquement les blocages sociopolitiques du Libéria. En effet, à la croissance sans véritable développement économique, correspondait la crispation de l'élite américano-libérienne sur ses privilèges et la généralisation de la corruption. William Tolbert, conscient des risques, avait bien tenté d'atténuer les effets de cette domination. Mais, même timide, son réformisme s'était heurté au conservatisme de l'appareil du pouvoir et du parti, dont l'hostilité de son propre frère, Frank Tolbert, président du Sénat. En outre, il n'avait pas su se rallier vraiment les milieux libéraux. Dans ce contexte, les mouvements d'opposition s'étaient multipliés, cristallisant tous les mécontentements.

L'origine des conjurés du 12 avril symbolisait parfaitement l'exacerbation des tensions. Il s'agissait, pour la plupart d'entre eux, d'éléments subalternes de l'armée, issus de la population autochtone, et qui en exprimaient ainsi toutes les frustrations et les attentes.

La revanche des Natifs s'incarna dans la vague d'exécutions dont furent victimes, au lendemain du coup d'État, treize des personnalités politiques les plus importantes, dont six anciens ministres.

Autour de Samuel K. Doe, désigné chef de l'État, se constitua alors un nouvel exécutif, le Conseil de Rédemption du Peuple (CRP). Élargi sur les plans

régional et ethnique, le CRP se voulait représentatif de l'ensemble de la nation. Très vite, cependant, il allait se diviser.

Une première épreuve de force opposa en juin 1981 son aile radicale, proche de la Libye, à sa faction conservatrice, menée par Samuel K. Doe. Celui-ci en sortit vainqueur après avoir fait exécuter cinq de ses compagnons au sein du CRP.

Une autre confrontation eut lieu en octobre 1983 entre Doe et le commandant en chef de l'armée, le général Thomas Quiwonkpa. Le chef de l'État triompha encore.

En fait, pendant plus de dix ans, Samuel K. Doe dut faire face à d'incessantes oppositions : luttes factionnelles, complots militaires, agitation syndicale, malaise étudiant.

En 1984, la levée de l'interdiction des activités politiques fit croire à une réelle démocratisation du régime. Plusieurs partis se constituèrent dans la perspective d'élections devant marquer le retour à un régime civil. Celles-ci eurent lieu le 15 octobre 1985. Mais c'est seulement deux semaines plus tard que les résultats en furent annoncés : Samuel K. Doe était proclamé vainqueur avec près de 60 % des suffrages exprimés. Toutefois, la fraude avait été évidente et massive.

Loin d'apaiser le climat politique, cette élection précipita au contraire la déliquescence du régime. Alors que la corruption atteignait des sommets inégalés, les tentatives de coup d'État se succédaient pendant que l'opposition, unie au sein d'une Libéria Grand Coalition (LGC), entamait en 1986 des négociations avec le parti de Doe, le National Démocratie Party of Libéria (NDPL), mais sans résultat.

La dégradation décisive de la situation intervint à la fin de 1989. Une rébellion dans le comté de Nimba, durement réprimée par l'armée, entraîna l'exode de plusieurs milliers de paysans vers la Côte-d'Ivoire. Les mois qui suivirent furent marqués par une intensification des combats. Trois forces s'opposaient : l'armée loyaliste (AFL), le National Patriotic Front of Libéria (NPFL) de Charles Taylor et l'Independent National Patriotic Front of Libéria (INPFL) de Prince Johnson.

Peu de différences idéologiques séparaient les belligérants. En fait, le mouvement de Charles Taylor apparaissait comme une réaction de l'élite américano-libérienne. Lui-même, de descendance noire américaine par son père, fut longtemps un haut fonctionnaire de l'administration de Samuel K. Doe. Quant au mouvement de Prince Johnson, il s'agissait d'une scission du NPFL.

Miné de l'intérieur, déconsidéré en Afrique et dans le monde, le régime de Doe se désagrèga rapidement, les combats dégénérent en guerre civile avec leur cortège de massacres de civils et d'atrocités.

En août 1990, les États-Unis évacuèrent leurs ressortissants mais refusèrent d'intervenir.

À l'initiative du Nigeria, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)³ décida à la fin du mois d'août, d'envoyer une force de paix composée de troupes nigérianes, ghanéennes, gambiennes, sierra-léonaises et sénégalaises. Sans directives claires, prisonnière des divergences opposant les États membres de la CEDEAO, la force régionale (dite Ecomog) ne put empêcher la poursuite des combats. Le 9 septembre 1990, Samuel K. Doe était tué par des combattants de l'INPFL. Loin de ramener le calme, cette exécution entraîna l'affrontement des mouvements rebelles entre eux.

Réunie à Banjul (Gambie), la CEDEAO décida de la formation d'un gouvernement intérimaire. Afin d'en favoriser l'installation, la force régionale entreprit de ramener le calme, lançant plusieurs attaques contre le NPFL, accusé de torpiller l'accord.

Le 28 novembre, une nouvelle conférence de la CEDEAO à Bamako (Mali) déboucha sur un cessez-le-feu signé par le NPFL, l'INPFL et l'United Libération Movement for Democracy (ULIMO)⁴. Aux termes de cet accord, un gouvernement intérimaire d'union nationale, présidé par un ancien opposant, le docteur Amos Sawyer, s'installa avec le soutien actif de l'Ecomog.

Loin de ramener la paix, cet accord allait au contraire creuser davantage le fossé entre le NPFL d'une part, hostile au gouvernement du docteur Sawyer, et la coalition formée de la force de paix, de l'INPFL et de l'ULIMO, d'autre part. Du Libéria, les combats se déplacèrent alors dans le sud et l'est de la Sierra Leone où les troupes du NPFL furent rejointes par des rebelles au régime du général Momoh⁵, cependant que la Guinée intervenait à son tour dans le conflit auprès des forces sierra-léonaises loyalistes.

³ Créée le 28 mai 1975 à Lagos, la communauté économique des États d'Afrique Occidentale (CEDEAO) regroupe seize pays anglophones, francophones et lusophones de la région : Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte-d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

⁴ L'U.L.I.M.O est un mouvement armé formé par des partisans de l'ex-président Doe.

⁵ Le général Momoh a été chef de l'Etat du Sierra Leone de 1985 à 1992.

C'est dans ce contexte que s'ouvrirent à Yamoussoukro (Côte-d'Ivoire) en juin 1991 de nouvelles négociations qui devaient durer jusqu'en octobre de la même année. Un nouvel accord fut alors conclu, en vertu duquel les belligérants acceptaient de déposer les armes, désormais placées sous le contrôle de la force de paix, en attendant l'organisation d'élections dans un délai de six mois.

Profitant de l'accalmie, la force de paix étendit lentement mais sûrement son contrôle à de larges parties du territoire libérien mais sans toutefois que s'amorce un vrai dialogue entre les diverses factions en conflit.

L'intransigeance du NPFL restant intacte malgré les apparences, la force de paix, de plus en plus sous influence nigériane, décida donc d'accentuer sa pression sur le mouvement de Charles Taylor. Dès octobre 1992, les combats reprirent, pour atteindre une intensité inégalée, les raids aériens de la force de paix répondant au bombardement de Monrovia par le NPFL.

En février 1993, une nouvelle offensive d'envergure infligea des revers significatifs au mouvement rebelle, prélude à la signature à Cotonou (Bénin), le 25 juillet de cette même année, d'un accord de paix entre toutes les parties.

Le 22 septembre, le Conseil de sécurité des Nations unies adopta la résolution 866 qui prévoyait, notamment, la création d'une mission d'observateurs internationaux chargée de superviser l'application de l'accord, l'acheminement de l'aide humanitaire et le bon déroulement des élections fixées à février-mars 1994.

Au cours de l'été 1994, le rapport des forces militaires qui était demeuré relativement stable au cours des années précédentes, s'infléchit très nettement au détriment du NPFL. Ce basculement se produit au lendemain de la scission du CRC emmené par Tom Woewiyu. Une colonne constituée de combattants des différents fronts anti-Taylor s'empare brièvement de Gbarnga, le QG du NPFL, en septembre 1994, au moment où Taylor négocie au Ghana la conclusion d'un énième accord de paix, celui d'Akosombo. Au début de l'automne, le NPFL a perdu l'essentiel de ses territoires et semble en passe d'être définitivement vaincu. Pourtant, en l'espace de quelques semaines, Taylor réorganise ses forces et les rééquipe, tout en procédant à des purges sanglantes au sein de l'appareil politico-militaire du Front afin de sanctionner les responsables de la débâcle de septembre. A la mi-décembre, le NPFL réorganisé déclenche l'opération « Grasshoppers » au cours de laquelle il récupère l'essentiel de ses positions, dont Gbarnga. Le début de l'année 1995 est marqué par une succession

d'affrontements localisés opposant le NPFL à l'ULIMO ou au LPC. Le statu quo militaire et géographique demeure. Les belligérants sont conscients qu'il n'y a pas de solution militaire envisageable. Un nouvel accord est signé à Abuja le 20 août 1995. Celui-ci apparaît un temps plus crédible que les précédents car il prévoit la participation directe à l'exécutif provisoire des leaders des trois principales factions : le NPFL, l'ULIMO et le LPC. Pour la première fois, les chefs des principales factions, fatigués de combats sans fin, semblent disposés à jouer réellement le jeu de la réconciliation. Mais l'espoir est de courte durée. L'enthousiasme prévalant à la fin du mois d'août 1995 cède rapidement la place à un regain d'inquiétudes, au fur et à mesure que le processus de paix accumule d'importants retards. Des blocages politiques et financiers ralentissent le déploiement de la « nouvelle » Ecomog, tandis que les bailleurs de fonds internationaux, censés financer les différentes étapes du processus de sortie de conflit font preuve d'une vraie pingrerie qui provoque une paralysie des opérations de regroupement et de désarmement des combattants, faute de moyens.

Après quatre mois de trêve relative, le processus déraile ouvertement fin 1995 à la suite d'une série d'accrochages opposant l'ULIMO de Roosevelt Johnson à l'Ecomog dans la région de Tubmanburg. Dans la foulée, les combats reprennent à partir de janvier 1996 entre le NPFL et le LPC dans le sud-est du pays.

Aux ratés du plan de paix, s'ajoute le divorce croissant observable entre la plupart des chefs de factions, installés fort bourgeoisement à Monrovia, et leurs bases combattantes, demeurées en brousse et soumises à des conditions de vie pour le moins sommaires. Laissés pour compte du processus de paix, ayant à peine de quoi subsister, les simples combattants ne peuvent qu'être tentés de vivre sur l'habitant, avec le cortège de violence et d'insécurité découlant d'une telle situation.

C'est dans ce contexte de « fausse paix » que la « vraie guerre » reprend début avril 1996 à Monrovia, épargnée par les combats depuis 1992, mais qui redevient pendant deux mois le théâtre d'une sanglante bataille : combats anarchiques, pillages, exécutions sommaires, évacuation en urgence des expatriés, flots de réfugiés désemparés, pénurie d'eau et de médicaments, épidémie de choléra...

La seule nouveauté réside dans la recomposition de la scène politico-militaire selon une approche clairement ethnique : les trois factions krahn (AFL, LPC, ULIMO-J) constituent un front commun face aux forces de Taylor et de Kromah, alliées pour la circonstance.

Les combats cessent fin mai dans la capitale, à la suite du déploiement tardif de l'Ecomog. Mais ils se propagent dans le reste du pays. Le conflit se scinde progressivement au cours de l'été 1996 en deux sous-conflits parallèles. Le premier oppose le NPFL au LPC dans le sud-est du pays et donne lieu, à plusieurs reprises, à des débordements inquiétants en Côte d'Ivoire. Le second voit s'affronter les branches krahn et mandingué de l'ULIMO et a pour cadre les comtés de Bomi et de Grand Cape Mount dans l'ouest du pays. Comme durant l'été 1990, Taylor semble à deux doigts de l'emporter mais s'avère incapable de fournir l'effort ultime pour empêcher la victoire finale. Ses forces occupent une partie de Monrovia et contrôlent près des deux tiers du territoire. Le NPFL tire d'importants revenus de l'exportation frauduleuse des ressources naturelles qui abondent dans les territoires sous son contrôle. Mais cela n'est pas suffisant pour s'assurer du pouvoir. Conscient des limites d'une option « tout militaire », Taylor plaide en faveur de l'organisation rapide d'élections présidentielles dont il se considère comme le grand favori. Cette option « électorale » est partagée par le Nigeria, soucieux de mettre un terme honorable à son coûteux engagement, humain et financier, au Libéria. Cette concordance d'intérêts s'explique en outre par le réchauffement des relations personnelles entre Taylor et le général Abacha, le chef du NPFL ayant su donner des gages au président nigérian pour que l'hypothèse de son arrivée au pouvoir à Monrovia ne soit plus perçue comme une menace par les autorités d'Abuja. Dans ce contexte, le Nigeria met tout son poids dans la balance pour imposer une solution politique, légitimée par un recours aux urnes.

Ce choix est entériné à l'occasion d'un sommet exceptionnel des chefs d'Etat de la CEDEAO sur le Libéria, organisé à Abuja le 17 août 1996, en présence de 8 chefs d'Etats ouest-africains et des quatre principaux seigneurs de la guerre libériens (Taylor, Kromah, Johnson et Boley). L'accord dit « Abuja II » (le quinzième depuis 1990) reprend les grandes lignes de l'accord « Abuja I » signé en août 1995. Il prévoit la signature d'un nouveau cessez-le-feu et l'adoption d'un calendrier très détaillé concernant l'organisation des élections et des opérations de désarmement. Le renforcement de l'Ecomog est réaffirmé, induisant le déploiement de contingents francophones.

Tirant les leçons du passé, les participants se mettent d'accord sur l'adoption de sanctions contre tout chef de guerre qui ne respecterait pas les règles du jeu. Dès la fin août, une « dynamique vertueuse » semble se mettre en place. Si des affrontements

épisodiques sont toujours signalés, leur intensité diminue et une série d'actes « positifs » tend à décrier l'atmosphère : discours pacifiques et gestes symboliques de Taylor et Johnson, démantèlement de barrages, réouverture de routes, remise d'armes à l'Ecomog, etc..

Avec du recul, il est ainsi possible de dater la fin de la phase strictement militaire du conflit libérien au mois de septembre 1996. La crise entre alors dans une nouvelle phase : post-confliktuelle et préélectorale.

Cet « adieu aux armes » ne suscite pas le même enthousiasme chez les différents « warlords ». Si Taylor et Kromah adhèrent ouvertement au processus enclenché, et vont dès lors rivaliser pour apparaître comme les plus « respectueux » de l'accord d'Abuja II, Boley joue plus difficilement le jeu ce qui lui vaut, fin octobre, une sévère mise en garde de la part du général nigérian Mallu, commandant l'Ecomog. De tous les belligérants, Taylor apparaît comme celui ayant le mieux appréhendé la nouvelle donne. Il tient rigoureusement la ligne « vertueuse » qu'il s'est fixé, en dépit de plusieurs incidents intervenant au détriment du NPFL, dont rien de moins qu'une tentative d'assassinat le visant directement, fomenté le 31 octobre à Monrovia par des éléments krahns radicaux appartenant à l'AFL, tentative faisant trois morts, dont l'un de ses plus proches gardes du corps.

Durant ces semaines troublées du début de l'automne 1996, Taylor fait preuve d'un sang froid remarquable et évite de multiples chausse-trappes visant à l'exclure du processus électoral et à torpiller la dynamique de sortie de conflit. Le climat demeure très lourd tout au long du dernier trimestre 1996 : le renforcement de l'Ecomog tarde à se réaliser, les opérations de désarmement et de démobilisation, entamées fin novembre, se déroulent trop lentement et le flou demeure concernant le processus électoral (date, modalités, etc..). La marche vers la paix connaît toutefois une embellie fin janvier 1997.

Conformément aux accords d'Abuja, l'ensemble des factions armées accepte officiellement de se dissoudre au 31 janvier à minuit pour se transformer en partis politiques. Mais surtout, le 28 janvier, Charles Taylor s'est de nouveau marié (pour la 3ème fois). La cérémonie fastueuse, organisée dans son fief de Gbarnga, marque officieusement le coup d'envoi de la campagne présidentielle. La présence d'une importante délégation nigériane, emmenée par le ministre des affaires étrangères en personne, équivaut à une intronisation de Taylor comme « poulain » du Nigeria dans la

course à la présidence. Dès lors, plus aucun obstacle ne va entraver le parcours de Taylor vers la présidence. Si certains problèmes matériels provoquent un report de quelques semaines des élections, initialement prévues le 31 mai, le calendrier général est correctement tenu : les opérations de désarmement sont achevées courant mars et le renforcement de l'Ecomog (près de 13 000 hommes) est achevé début mai.

Les élections ont lieu, sans incident notable, le 19 juillet. Taylor, qui disposait d'une machine électorale performante et de moyens financiers importants, triomphe très largement, recueillant 53 % des suffrages, loin devant sa principale concurrente, Mme Ellen Johnson-Sierlief qui ne dépasse pas la barre des 10 %. Le nouveau président prête serment le 2 août 1997.

Par une sanglante ironie de l'histoire, Charles Taylor qui n'avait pu devenir président par la force des armes à l'été 1990, atteint pacifiquement son objectif sept ans plus tard, par le poids des votes. Entre temps, le nombre des victimes a décuplé (15 000 en août 1990 contre plus de 150 000 en août 1997), sans compter les réfugiés (650 000 à l'été 1998) et les déplacés (700 000 à la même date).

A l'horreur du bilan humain, il convient d'ajouter l'ampleur du bilan matériel et social : plus de 3 000 villages et localités dévastés, les deux tiers des écoles détruites, un effondrement des exportations (passant de 400 millions de dollars en 1988 contre à peine 20 millions en 1996), un environnement dégradé, des populations traumatisées, etc...

L'ancien chef de guerre doit alors remporter les défis de la paix : assurer un délicat retour à la normale, apaiser des antagonismes politiques et ethniques, reconstruire un pays totalement dévasté, rebâtir un Etat de droit et une fonction publique impartiale, réinsérer le Libéria dans un environnement régional complexe et instable et s'émanciper de la tutelle nigériane, etc...

Pour faire face à un tel programme, Taylor a su faire preuve de réelles capacités d'adaptation, se montrant suffisamment pragmatique pour obtenir le ralliement de différentes personnalités, souvent considérées jusqu'alors comme hostiles au NPFL afin de professionnaliser son gouvernement. Il a, en outre, neutralisé certains opposants potentiels, en nommant plusieurs de ses anciens adversaires avérés à des postes de responsabilités.

Parallèlement, le nouveau régime n'hésite pas à utiliser des solutions plus radicales pour faire taire ceux s'opposant à sa mainmise sur le pays : intimidation de la

presse, arrestation de journalistes, violations multiples des droits de l'homme, pouvant conduire parfois à mort d'homme (assassinat de Samuel Doochie fin 1997). De plus en plus de voix dénoncent l'omnipotence des anciens du NPFL au sein des forces de sécurité, leurs méthodes expéditives et l'impunité dont ils bénéficient. En outre, plusieurs problèmes graves restent en suspend tel que notamment : le retrait de l'Ecomog, la résolution de la « question krahn » au sein de l'armée et la mise en place de nouvelles forces de sécurité, la montée de la criminalité, la persistance de la crise en Sierra Leone, la recomposition et la radicalisation de l'opposition...

Le contexte historique de la naissance du Libéria a très tôt opéré une importante fracture entre les deux catégories de population occupant ce pays (noirs américains et autochtones) qui semble être à l'origine du coup d'état du 12 avril 1847, soit 133 ans plus tard, et de la longue et terrible guerre civile qui ravagea le pays pendant plus de 10 ans.

Afin de posséder tous les éléments nécessaires à la compréhension d'un conflit aussi complexe, il importe de connaître en détail la structure ethnique du Libéria, ainsi que le contexte politique qui en découle. Cet aspect de l'étude sera abordé dans le chapitre suivant.

DEUXIEME PARTIE : LES FACTEURS D'INSTABILITE INTERNE

Par bien des aspects, le conflit libérien accumule tous les travers des conflits intra-étatiques des années 1980-1990. Il illustre de manière emblématique le chaos chronique dans lequel ont sombré de vastes espaces de la planète, dans une relative indifférence médiatique.

La cause d'instabilité la plus flagrante est le problème des antagonismes ethniques, l'inadéquation des frontières et des peuples, dont les anciens colonisateurs sont à l'origine, et qui apparaît dans la plupart des pays Africains.

Néanmoins, ces rivalités ethniques, plus qu'une cause d'instabilité, sont pour certains, un moyen d'assouvir leurs ambitions personnelles. Cet état de fait se matérialise par l'apparition d'un nombre conséquent de factions « politiques » aux comportements souvent criminels.

21 - RIVALITES ETHNIQUES

211. La population du Libéria⁶.

Le peuplement du Libéria est le résultat de la superposition de strates migratoires successives qui sont très anciennes pour certaines. Partis des savanes soudaniennes, les premiers flux migratoires ont atteint la côte en des temps immémoriaux ; d'autres ont suivi ultérieurement, le dernier en date étant, au 19^{ème} siècle, celui des esclaves affranchis venant des Etats-Unis.

A la fin du 20^{ème} siècle, la population libérienne est formée de trois composantes principales.

La première, la plus importante numériquement, est celle des autochtones (les natifs). Elle s'articule autour de trois groupes ethniques regroupant chacun plusieurs tribus : les kru, les mande et les mel.

Les KRU peuplent le sud et l'est du pays. Ils sont divisés en six grandes tribus : les krahn ou wee qui représentent à eux seuls 4 à 6 % de la population du Libéria, les kwaa ou belle (enclavés en pays mandé), les grebo, les bassa, les dei et les kru, peuple de navigateurs connus sous le nom de krumen qui servirent longtemps d'auxiliaires aux marines occidentales.

⁶ Voir carte « composition ethnique de la région » en annexe 3, page 45.

Les MANDE appartiennent à l'un des principaux groupes ouest africains. Extrêmement morcelé, il s'étend depuis le Sénégal, la Guinée, le Mali et la Côte d'Ivoire. Il a émigré au Libéria au milieu du 16^{ème} siècle et occupe le nord du pays. Cette ethnie est divisée en sept tribus principales : les vay (ou vaï, seul groupe situé sur la côte à l'ouest, dont la civilisation a produit un système d'écriture élaboré au début du 19^{ème} siècle), les gbundé, les bandi (éclatés en trois blocs dont un est adossé à la frontière du Sierra Leone), les loma, les mano, et les kpélé sont répartis de part et d'autre de la frontière guinéenne, les gyo adossés à la frontière de la Côte d'Ivoire. En outre, les mandigo, de religion musulmane, ont immigrés au Libéria vers le 18^{ème} siècle et se sont largement répartis sur le territoire.

Les MEL, composés des gola et des kissi, ont été refoulés vers l'ouest lors des migrations kru et mande et se répartissent sur trois pays : la Guinée, le Sierra Leone et le Libéria où ils sont peu nombreux. Ils occupent l'ouest-atlantique, où ils pratiquent la culture du riz dans les montagnes, et sont enclavés en pays MANDE.

La seconde composante est celle des américano-libériens (les colons). Elle regroupe les descendants des esclaves affranchis (les Freeman) arrivés au pays entre 1822 et 1880 ainsi que ceux qui ont été arrachés à la même époque aux trafiquants d'ébène.

Près de 17 000 personnes immigrèrent des USA et de la Barbade. La majorité provenait des Etats du Maryland, de Virginie, de Caroline du Nord et de Géorgie. Toutefois, quelques uns arrivèrent de certains états de l'est et du centre des USA. Vers la fin du 19^{ème} quelques uns vinrent même d'états de l'ouest et du sud-ouest tel que la Californie, le Texas et l'Oklahoma.

La grande majorité des immigrants ont été envoyés ou aidés par la Société Américaine de Colonisation. La moitié d'entre eux sont des esclaves affranchis par leur maître à la condition d'émigrer vers le Libéria.

Actuellement leur nombre exact est difficile à évaluer, dans la meilleure des hypothèses ils ne forment plus qu'un pourcentage infime de la population du pays, autour de 5 %, établi prioritairement le long de la côte. Mais leur importance politique et économique est inversement proportionnelle à leur poids démographique puisqu'ils monopolisent les richesses et le pouvoir.

La troisième et dernière composante est celle des immigrants de diverses origines : guinéens ayant fui la dictature de Sékou Touré, ghanéens, sierra-léonais,

ivoiriens, nigériens, libanais, indiens, haïtiens, européens attirés par l'appât du gain... Leur nombre est difficilement évaluable, beaucoup sont titulaires d'une double nationalité et les statistiques existantes ne prennent pas en compte les entrées clandestines.

L'anglais est la langue officielle, mais la majorité de la population parle le « liberian english », un anglais adapté auquel manquent les consonances finales. A la diversité ethnique correspond une égale floraison de langues vernaculaires dont les plus répandues sont le bassa et le kpelle.

Adeptes des religions traditionnelles en grande majorité, la population libérienne se partage en outre entre chrétiens et musulmans.

Les premiers se répartissent entre plusieurs églises protestantes, les plus influentes étant les églises baptiste et méthodiste, et un catholicisme d'implantation très récente (début du 20^{ème} siècle) mais réputé majoritaire aujourd'hui.

Les seconds, en nombre sensiblement équivalent aux chrétiens, sont surtout des mandingues ou apparentés. D'implantation ancienne, l'islam est cependant bien moins présent que dans les pays limitrophes, Guinée et Sierra Leone en particulier.

212. la revanche des natifs et les haines ancestrales.

Sans sombrer dans une interprétation purement ethniciste du drame libérien, il est incontestable que la spirale meurtrière qui balaie le pays repose, à l'origine, sur une double articulation ethnique, d'une part, le clivage entre colons et natifs et, d'autre part, l'antagonisme ethnique opposant les krahs aux manos et aux gios.

Le Libéria est établi sur une première articulation ethnique, les descendants d'afro-américains (colons ou congos) qui fondent ce qui était vu dès le début par l'opinion internationale, américaine en particulier, comme un havre de paix. « Peau noire - masques blancs », la formule tirée du livre de Franz Fanon s'applique bien aux descendants des noirs américains transformés en ethnie dominante (ils sont évalués aujourd'hui à 80 000 environ), sur le modèle d'ailleurs des bourgeoisies créoles qui, comme dans la proche Sierra-Leone, tiennent tous les rouages de la société.

Ethnie prenant peu à peu des caractères de caste fermée, de par ses intermariages, et calquée sur le modèle américain qui faisait d'eux l'équivalent des « évolués », dans une opposition implicite à la « barbarie tribale » des natifs de l'intérieur.

Le coup d'Etat sanglant du 12 avril 1980, qui coûta la vie au président William Tolbert, procède de cette revanche historique des autochtones, mais aussi des peuples de l'intérieur sur ceux de la Côte. Le conflit apparaît déjà comme une opposition géopolitique à base ethnique.

Ce qui aurait pu passer comme une simple révolte provoquée par une domination passée, apparaîtra vite comme l'acte fondateur d'un régime établi sur la violence contre ses opposants, particulièrement méprisant des droits de l'homme et des libertés constitutionnelles. Mais aussi, comme au Gabon, au Zaïre, au Togo et autres, d'un régime reposant sur des hommes sans réelle valeur politique qui ont usurpé le pouvoir en utilisant la violence et qui ne s'y maintenaient que par elle.

Longtemps occulté par le clivage entre colons et natifs, qui occupe tout de même une place centrale dans l'histoire du Libéria, la guerre puise ses racines dans des tensions ancestrales, précoloniales, ne tenant pas compte des frontières actuelles.

Le clivage entre krahn et gios se retrouve également en Côte-d'Ivoire, sous la forme de l'antagonisme larvé opposant leurs cousins respectifs que sont les guérés et les dans, et qui est susceptible (qui est peut être déjà en train) de mettre à feu et à sang tout l'ouest de la Côte-d'Ivoire.

Le contentieux entre krahn et gios s'est progressivement développé tout au long de la décennie 80. Il est le fruit de l'évolution constatée au Libéria durant cette période :

- affaiblissement du « ciment unitaire » que constituait l'animosité entre les natifs de l'intérieur et l'oligarchie « côtière » américano-libérienne ;
- « krahnisation » excessive du régime Doe ;
- iniquité du partage de la rente entre les ethnies ;
- répression sanglante du coup d'Etat de novembre 1985...

En fonction des solidarités de lignage et des alliances tribales, chaque camp a pu mobiliser à son profit d'autres ethnies : soutien des manos aux gios, des mandingués et des peuplades de chasseurs du Lofa au krahn...

Que le président Doé soit d'ethnie krahn, d'apparence ultraminoritaire au Libéria (4 % de la population), n'indique pas d'emblée qu'il appartienne au même ensemble que les wé ou guéré de Côte-d'Ivoire, où réside d'ailleurs une partie de sa famille. De même, dan (ivoiriens) et gio (libériens) constituent un même ensemble

ethnique situé un peu plus au nord, à peine séparé par la frontière et qui ne doit qu'à deux contextes linguistiques différents de ne pas porter la même appellation collective.

La deuxième articulation ethnique oppose donc les krahn-guéré soutenant le président Doé et les gio-dan où Taylor recrute à l'origine ses partisans. Autour des deux blocs, d'autant plus rivaux qu'ils sont limitrophes, apparaît un regroupement d'alliés de circonstance. Ainsi le président Doé a-t-il lancé des irréguliers mandigo contre les villages du comté de Nimba. Ces derniers, musulmans liés à la Guinée et proches des dyoula de Côte-d'Ivoire, ont à satiété ravagé et brûlé les villages dan du Libéria jusqu'à Monrovia, les lynchages anti-mandigo aboutissent à un mouvement anti-islamique en retour.

Inversement, les violences des soldats de l'AFL ont ralliés de nombreux combattants à la guérilla de Charles Taylor dont les forces paraissent paradoxalement plus disciplinées et mieux organisées. Mais la violence se fait vite xénophobe dans ce contexte, ainsi de nombreuses communautés allogènes (libanais...) se sont retrouvées en première ligne.

Toutefois, cela ne signifie pas que la guerre ne procède que d'oppositions ethniques car des alliances politiques se construisent entre différents peuples. Les oppositions initiales sont instrumentalisées par les dirigeants mais parfois la maîtrise leur échappe. Ainsi dans Monrovia, les propres troupes krahn de Doé se sont livrées, selon l'aveu même du président, à d'irrationnelles tueries contre les soldats gios et manos de l'armée régulière.

Charles Taylor ne paraît pas plus « démocrate » que le président Doé. De ce fait la guerre porte au pouvoir une alliance interethnique avec son cortège d'inégalités et de prébendes, d'après un vieux principe qui veut que tout le monde profite des avantages offerts par le pouvoir selon une sorte de droit naturel s'exerçant, au mieux, par un habile dosage d'ethnies dans les gouvernements successifs (système houpouétiste...) et, au pire, par la violence.

Ces noms d'ethnies, longtemps effacés de l'histoire, sont aujourd'hui revendiqués par les intéressés et interviennent comme système d'opposition dans le cadre des Etats-nations.

En outre, les stéréotypes ethniques sont instrumentalisés dans le conflit. Quiconque ignore l'image terrible du guerrier dan (yacouba), aux lèvres peintes et aux dents taillées en biseau, à la solide réputation d'anthropophage, peut bien sûr sourire à

telle description mais il s'interdit de comprendre que les victoires se gagnent parfois dans l'imaginaire, fût-ce sur des données fantasmées. Les guérés ne sont d'ailleurs pas en reste, leur réputation de sorcier étant bien établie dans les tribus proches.

Par le jeu des alliances, le champ du conflit s'est étendu, à la fois ethniquement et géographiquement, tout en acquérant un vernis de modernité politique. L'affrontement initial, circonscrit dans l'est du pays, s'est transformé en un enchevêtrement général, caractérisé par l'apparition d'une demi-douzaine de factions politico-militaires antagonistes, la multiplication de formations politiques « civiles », la réactivation des anciennes autorités tribales traditionnelles et de multiples ingérences étrangères.

22 – RIVALITES POLITIQUES

Depuis le 31 janvier 1997, l'ensemble des factions politico-militaires se sont officiellement auto dissoutes au titre des dispositions de l'accord d'Abuja II. Certaines se sont transformées en partis politiques.

221. Le front national patriotique du Libéria (NPFL - National Patriotic Front of Libéria)

Le NPFL constitue, à plus d'un titre, le pivot du drame libérien. C'est à son initiative que la guerre civile a débuté dans les monts Nimba à partir du 24 décembre 1989. Lorsqu'il déclenche la lutte armée contre le régime du président Doe, le Front existe de fait depuis plusieurs années de manière latente.

Il s'est constitué progressivement au lendemain de l'échec de la tentative de coup d'Etat perpétrée par le général Thomas Quiwonkpa en novembre 1985.

Une poignée de conjurés passent alors en Côte-d'Ivoire où ils fondent le NPFL. Le Front vivote quelque temps, jusqu'à ce que sa direction revienne à Charles Taylor. Sous l'impulsion de ce dernier, le petit mouvement d'exilés va se transformer en une redoutable machine à faire la guerre, à gagner de l'argent et à semer la mort.

En tant que mouvement de lutte armée, le NPFL s'est constitué au cours de l'année 1989 à partir d'un noyau initial d'environ 160 hommes (des libériens pour la plupart, mais aussi des sierra-léonais et quelques gambiens). Sous la direction de Taylor, ce premier cercle de combattants a reçu une instruction militaire au Burkina Faso et pour certains en Libye. Leur entraînement terminé, ils se regroupent en Côte-

d'Ivoire et s'infiltrèrent au Libéria à la veille de Noël 1989. En l'espace de six mois, le NPFL voit ses effectifs croître et se multiplier ce qui lui permet de s'emparer de la presque totalité du pays. A son apogée, le « Taylorland » couvrira 90 % du territoire libérien, soit 12 des 13 comtés du pays et une population de 1,5 million de personnes. Mais les combattants du Front s'avèrent incapables de terminer la guerre. Ils piétinent devant Monrovia tout au long de l'été 1990 et sont privés de la victoire finale par le déploiement de l'Ecomog. Désireux de rebondir à la suite de cet échec, Taylor tente d'élargir le cadre du conflit à la Sierra Leone, où à partir du printemps 1991, il soutient les activités de la rébellion du RUF.

Depuis lors, le NPFL alterne phases de flux et de reflux, connaissant revers sanglants et rétablissements quasi miraculeux.

Le Front recrute l'essentiel de ses combattants parmi les ethnies gio et mano. Au printemps 1996, ses effectifs sont estimés aux environs de 25 000 hommes, dont un nombre élevé d'enfants et plusieurs centaines d'étrangers (sierra-léonais, ivoiriens, gambiens, burkinabés...) sans qu'il soit possible de distinguer les purs volontaires des vrais mercenaires. Le NPFL contrôle encore 40 % du territoire libérien. C'est de loin la principale force militaire de l'échiquier libérien mais elle doit se battre, souvent de manière simultanée, contre la demi-douzaine d'autres factions libériennes et le contingent de l'Ecomog. La posture défensive adoptée depuis la fin de 1992 s'explique par ce déséquilibre numérique des forces en sa défaveur. Le NPFL n'est plus en mesure de gagner la guerre mais dispose de suffisamment de moyens pour bloquer toute solution militaire ou politique contraire à ses intérêts.

Le NPFL a bénéficié, surtout à ses débuts, de l'appui d'une bonne partie de l'oligarchie américano-libérienne et du soutien d'intérêts commerciaux français et libanais implantés en Afrique occidentale. Le front, à l'apogée du « Taylorland », contrôlait plantation d'hévéas et mines de fer et était en affaires avec de nombreuses multinationales (allant de Firestone à certaines sociétés sidérurgiques européennes). Surtout, le Front a été soutenu jusqu'à présent assez activement par le Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire et la Libye.

C'est par leur intermédiaire qu'il s'est approvisionné en armes acquises en Asie du sud-est ou en Europe de l'est. Aux cotés de Taylor, les principaux responsables du NPFL ont été Isaac Musa, John T. Richardson et Momulu Sirleaf.

Le Front a été agité depuis sa création par de forts soubresauts internes, ils résultent de l'autoritarisme de Taylor et de l'animosité croissante opposant la base combattante gio et mano à l'entourage affairiste de Taylor, issu pour l'essentiel des élites américano-libériennes. L'histoire du NPFL est ainsi ponctué de multiples mutineries et scissions (celle de Prince Johnson, de Tom Woewiyu...), entraînant purges sanglantes et atrocités sur la population.

A la suite des accords d'Abuja, les périls menaçant Taylor ne sont plus provenus de ses adversaires traditionnels mais de ses propres rangs. Du fait de son départ de Gbarnga pour Monrovia, il s'est en partie coupé de sa base combattante, comme devait le prouver l'apparition de plusieurs groupes de dissidents.

En dépit de ces tensions Taylor a su, de tous les seigneurs de la guerre libériens, négocier au mieux de ses intérêts et de ses ambitions les conséquences politiques et militaires générées par les accords d'Abuja I et II.

Il a su parfaitement infiltrer les instances provisoires chargées de gérer le pays et préparer les échéances électorales de juillet 1997, négociant très intelligemment les attributions de postes de responsabilités et les prébendes en résultant, autant pour satisfaire les attentes du plus grand nombre de ses compagnons que pour placer des hommes sûrs a des postes stratégiques, avec un succès certain. Ce quadrillage fort efficace des institutions a été complété par la création d'une branche politique « civile », le NPP (National Patriotic Party) qui devait se substituer au NPFL, à la dissolution de ce dernier, le 31 janvier 1997. Disposant de moyens financiers très importants (issus du « trésor de guerre » accumulé par le NPFL au cours des sept années de guerre mais aussi de dons de partenaires étrangers, en particulier Taiwan). Taylor a su bâtir une puissante machine électorale qui devait surclasser ses concurrents lors des scrutins présidentiels et législatifs du juillet 1997. Le NPP est devenu la principale formation du pays, en remportant respectivement 49 et 21 sièges à la Chambre des représentants et au Sénat.

222. Le Front national patriotique indépendant du Libéria (INPFL - Indépendant National Patriotic Front of Libéria).

Cette première scission issue du NPFL s'est constituée durant l'été 1990 à l'instigation de Prince Johnson, surnommé le « rebelle des rebelles ».

D'ethnie gio, c'est un ancien capitaine de l'armée libérienne, jadis proche du général Quiwonkpa. A la suite de l'échec de la tentative de coup d'Etat fomenté par ce dernier en 1985, il figure parmi les co-fondateurs du NPFL. Viscéralement hostile au

président Doe en raison des exactions commises en 1985 dans le comté de Nimba, il apparaît comme l'un des principaux chefs de guerre de la rébellion au début de 1990. Mais il entre rapidement en conflit avec Charles Taylor.

Un temps sous-jacente, la rivalité entre les deux hommes éclate au grand jour au cours de l'été 1990, lorsque les combattants du Front se trouvent aux portes de Monrovia. Johnson rompt avec Taylor et prive ce dernier de la victoire qui lui était logiquement promise. Il constitue l'INPFL avec près d'un millier de fidèles.

Dans l'imbroglio libérien d'alors, il se rapproche de l'Ecomog et passe un temps aux yeux des Américains comme le meilleur candidat pour résoudre le conflit. Ce serait d'ailleurs de l'ambassade des Etats-Unis que serait venue l'information ayant permis aux hommes de Johnson de tendre, le 6 septembre 1990, l'embuscade au cours de laquelle le président Doe devait être capturé. Longuement torturé par les sbires de Johnson, Doe devait décéder quelques jours plus tard dans des conditions particulièrement atroces.

Ce « fait d'armes » réalisé, Johnson et ses hommes sont rentrés dans le rang et ont accepté loyalement les mesures de cessez-le-feu imposées par l'Ecomog. Ils ont cessé leurs activités militaires en tant que faction et ont été cantonnés à Caldwell près de Monrovia.

A partir de 1991, l'INPFL a étroitement collaboré avec la force ouest-africaine, lui servant même de supplétif contre le NPFL durant la seconde bataille de Monrovia à l'automne 1992.

Par la suite, ses hommes ont soit cessé la lutte armée, soit rejoint les rangs d'autres faction. Depuis lors, l'INPFL a suspendu ses activités politico-militaires et n'a été partie prenante d'aucun des accords de paix successivement conclus. Rallié aux différents gouvernements intérimaires qui se sont succédé depuis le début des années 90, Johnson, s'est exilé au Nigeria en 1993 afin de se faire une nouvelle virginité politique.

Après plusieurs années de profil bas, Prince Johnson, a refait parler de lui à la fin de l'été 1998, son nom ayant été cité dans une tentative de complot visant à renverser Taylor, qu'il aurait fomenté en compagnie de El Hadj Kromah.

223. Le Conseil révolutionnaire central (CRC - Central Revolution Council)

Cette autre dissidence du NPFL est apparue au cours de l'été 1994 à la suite de la rupture entre Taylor et les principaux ministres NPFL du gouvernement intérimaire : Lawell Supuwood, alors ministre de la Justice, Samuel Dookie, alors ministre des

Affaires internes et surtout Joconté Thonus Woewiyu, alors ministre du Travail. Ce dernier, membre fondateur du NPFL et principal financier du mouvement, est entré en opposition avec Taylor vers la fin du printemps 1994. Leurs intérêts divergeant de manière croissante pour des motifs variés (modalités du retour à la paix, relations avec l'Ecomog, ambitions personnelles contradictoires), Woewiyu prend l'initiative de rompre à la mi-juillet 1994 en accusant Taylor d'être responsable de nombreuses atrocités et de constituer un obstacle au retour à la paix.

La réaction brutale et sanguinaire de Taylor (série d'exécutions sommaires de proches des trois ministres) incite de nombreux cadres du Front à rallier les dissidents de peur d'être « purgés » à leur tour. Après avoir transformé cette simple dissidence en un vrai mouvement, le CRC, Woewiyu s'est rapproché des factions hostiles à Taylor avec lesquelles il a continué de siéger au gouvernement intérimaire.

Le CRC a ainsi intégré la « coalition des forces » et ses hommes ont participé à la colonne coalisée qui s'est brièvement emparée de Gbarnga, le QG du NPFL, à la fin de septembre 1994, au terme d'un siège de près d'un mois.

A la fin de 1994, Woewiyu, qui a pu consolider sa place au sein du gouvernement intérimaire, a fait figure de principal rival de Taylor, encouragé en sous-main dans cette voie par le Nigeria. A cette époque, les effectifs combattants du CRC étaient estimés à près de 3 000 hommes. Mais une fois de plus, Taylor a réussi à retourner la situation en sa faveur en obtenant la relative marginalisation politique de Woewiyu au terme de l'accord d'Abuja d'août 1995.

Ecarté de la composition du nouvel exécutif, Woewiyu a toutefois récupéré « son » poste de ministre du Travail dans le gouvernement transitoire constitué le 2 septembre 1995. Depuis l'élection de Taylor, Woewiyu s'est retrouvé marginalisé.

224. Les forces armées du Libéria (AFL - Armed Forces of Libéria)

Le sigle AFL correspondait à l'origine à l'appellation de l'ancienne armée libérienne. Au gré des péripéties du conflit, les AFL se sont transformées en une simple faction parmi d'autres. Le noyau dur du mouvement est constitué d'anciens membres de la garde présidentielle du président Doe, quasi exclusivement composée de krahn.

Les AFL traînent une réputation d'indiscipline et de sauvagerie. Elles ont commis les principaux massacres de la guerre civile (église Saint-Paul en juillet 1990, plantation Firestone en juin 1993) et ont été impliquées dans la tentative de coup d'Etat

perpétrée par Charles Julude en septembre 1994 afin de renverser l'exécutif provisoire issu de l'accord d'Akosombo : le Libérien National Transition Gouvernement (LNTG).

Les AFL ont servi depuis 1992 de supplétifs aux troupes de l'Ecomog contre le NPFL. En dépit de leur engagement dans un des deux camps en présence, les AFL conservent encore une pseudo-légitimité d'armée gouvernementale et ont servi de bras armé « virtuel » aux exécutifs intérimaires successifs mis en place à Monrovia. Leur passé d'ancienne armée nationale leur a valu d'être retenue comme pierre angulaire de la future armée libérienne dont la reconstitution a été prévue par l'accord d'Abuja d'août 1995. A ce titre, leur chef, le général Hezekiah Bowen, a été nommé ministre de la Défense dans le gouvernement de transition mis en place en septembre 1995.

A la fin de l'été 1995, les AFL alignaient de 2 000 à 3 000 hommes, cantonnés au camp Schieffin à Monrovia. En raison de leur « krahnté », les soldats des AFL ont combattu de manière officieuse pour le compte du LPC ou de la tendance Johnson de l'ULIMO. Cette complicité a éclaté au grand jour, début avril 1996, à l'occasion des troubles ensanglantant Monrovia. Les soldats de l'AFL, grâce à la qualité de leur armement, ont constitué le fer de lance de la coalition krahn qui dispute le pouvoir au « couple » Taylor-Kromah.

Depuis la fin des hostilités à l'automne 1996, les AFL font à nouveau figure d'armée régulière du pays. Désireux de restructurer l'armée, le président Taylor n'a eu de cesse que d'y réduire le poids des krahns, en nommant aux principaux postes de décision des anciens du NPFL, en réduisant les effectifs (baisse de 13 000 à 5 000 hommes) et en menant à la retraite la plupart des cadres krahns. Certains ont toutefois su habilement se rallier au nouveau régime et s'y faire une place, à l'image du général Philip Karmah, devenu ministre de la sécurité intérieure, ou encore du général Hezekiah Bowen, nommé ministre du développement rural après avoir été mis à la retraite.

225. Le mouvement uni de libération pour la démocratie (ULIMO - United Libération Movement for Democracy)

Ayant longtemps fait figure de principale force d'opposition à Taylor, l'ULIMO a été fondé à la fin de 1990 en Sierra Leone par d'anciens dignitaires du régime Doe.

A l'origine, si sa direction est à dominante krahn, le gros de ses combattants est issu des ethnies gola et mandingué, localisées dans l'ouest du pays.

Dès le mois de mai 1991, l'ULIMO entame la lutte armée contre le NPFL et son allié sierra-léonais du RUF.

A partir de ses bases en Sierra Leone, il lance une offensive contre le « Taylorland » au printemps 1992 et s'empare progressivement des comtés de Cape Mount et de Bomi ainsi que la majeure partie de celui de Lofa. A cette époque, ses effectifs globaux sont estimés à environ 10 000 hommes. Mais en raison de sa diversité ethnique, le mouvement est, dès sa création, en proie à de profondes divisions. Celles-ci n'ont cessé de se creuser au fil des années et ont entraîné plusieurs périodes de combats fratricides (de 1992 à 1995), faisant à chaque fois plusieurs centaines de victimes. Les racines de cet antagonisme sont de nature ethnique (mandingues contre krahn) mais aussi religieuse (musulmans contre animistes et chrétiens).

Dans la plupart des cas, le détonateur des combats a été activé par des questions financières et des rivalités personnelles. Au début des années 90 on distingue trois factions qui sont détaillées ci-après .

* La faction dite « politique » dirigée par Raleigh Seekie et Adison Wion, d'anciens politiciens proches du président Doe. Seekie a été le premier président de l'ULIMO mais son leadership n'a pas tardé à être remis en cause par les principaux chefs militaires. A partir du printemps 1992, Seekie a été évincé de facto de la direction du mouvement. Dépourvue de capacités militaires sur le terrain, cette faction n'a plus regroupé qu'une poignée de responsables politiques marginalisés, exilés à Freetown en Sierra Leone. Durant l'été 1995, Seekie s'est rapproché de la faction Johnson de l'ULIMO (ULIMO-J) et a été nommé à la direction de la Banque centrale du Libéria à l'issu de l'accord d'Abuja I. Il se brouille avec Johnson à l'automne 1996 et se fait dès lors marginaliser.

* La faction d'ethnie krahn, constituée autour de Roosevelt Johnson (ULIMO-J). Cette faction forte d'environ 3 000 hommes à l'été 1995, a eu pour fief le comté de Cape Mount. En compagnie du LPC et du LDF, l'ULIMO-J a constitué la « Coalition des forces ». Après avoir un temps soutenu Seekie, Johnson a décidé de « voler de ses propres ailes », en compagnie de Armah Youlo. Sa faction a disposé alors d'appuis importants en Sierra Leone. Les combattants de l'ULIMO-J y ont régulièrement combattu aux côtés de l'armée sierra-léonaise contre les guérilleros du RUF. A partir de l'été 1995, les positions de Johnson se sont sérieusement dégradées. Tout d'abord, son style a été vivement contesté par une partie des combattants de base durant l'été 1995,

fort critiques envers le train de vie luxueux de leur chef à Monrovia. Cette grogne s'est traduite par un certain nombre de défections en direction de l'AFL. Mais surtout, Johnson est apparu comme le principal perdant du processus de paix d'Abuja en étant exclu du Conseil d'Etat et en n'obtenant qu'un ministère mineur. Mécontent de sa marginalisation, il a entamé à partir de la fin 1995 un bras de fer avec l'Ecomog dans la région diamantifère de Tubmanburg.

Considéré comme le principal obstacle à la paix, Roosevelt Johnson a été suspendu début mars 1996 de ses fonctions ministérielles par la présidence collégiale intérimaire pour insubordination. Dans le même temps, le conseil exécutif de sa faction l'a limogé pour entraves au processus de paix et a nommé à sa place le général William Karyee.

L'échec, le 6 avril 1996, d'une tentative d'interpellation à son encontre par des policiers mandatés par Taylor au nom du Conseil d'Etat devait déclencher la furieuse bataille de Monrovia du printemps 1996. En cette occasion, Johnson a su ressouder l'unité des diverses factions krahn autour de sa personne. Mais il négocie mal les lendemains d'Abuja II et fait preuve d'un manque certain d'enthousiasme tout au long du processus de désarmement.

Au lendemain de l'élection de Taylor, ce dernier lui propose le poste mineur de ministre du développement rural, fonction qu'il occupe quelques mois, jusqu'au printemps 1998. Après son départ du gouvernement, il refuse le poste d'ambassadeur en Inde et tente de regrouper sur son nom l'opposition krahn. Suspecté par Taylor de comploter à tout va, il est contraint à l'épreuve de force le 18 septembre 1998. Ses partisans étant rapidement défaits, il se réfugie à l'ambassade des Etats-Unis. A la suite de délicates négociations, un compromis est trouvé l'autorisant à quitter Monrovia avec dix-huit de ses partisans sous la protection de l'Ecomog, à condition d'être placé en détention provisoire dès son arrivée au Nigeria, dans l'attente d'y être jugé selon la loi libérienne pour « viol, meurtre et enlèvement ».

* La faction d'ethnie mandingué, dirigée par Alhadji G. V. Kromah (ULIMO-K). Disposant d'une forte personnalité, Kromah apparaît comme l'une des rares personnalités de la scène libérienne susceptible de soutenir la comparaison avec Taylor. Malgré cela, il n'a pu s'emparer de la direction du mouvement. Il est vrai qu'il est doublement handicapé par une appartenance minoritaire, en tant que mandingué, et religieuse, en tant que musulman.

Sa faction dispose de bases arrière en Guinée (solidarité ethnique oblige) et d'une aide financière importante de la part de certains pays musulmans. Son implantation en Sierra Leone a été remise en cause à la suite du renversement du président Momoh. Le successeur de ce dernier, le capitaine Strasser, a privilégié sa rivale de l'ULIMO-J.

A l'été 1995, l'ULIMO-K alignait environ 4 000 hommes en armes. Après avoir combattu violemment le NPFL, les partisans de Kromah se sont principalement opposés à leurs frères d'armes de l'ULIMO-J. A l'automne 1995, ce vif antagonisme n'était pas résolu et des combats fratricides se sont poursuivis dans le comté de Lofa, principalement pour des raisons économiques (contrôle des zones diamantifères de l'ouest du pays et de leurs réseaux de commercialisation).

Son opposition virulente à Johnson et son pragmatisme politique l'ont incité à s'allier avec Taylor pour apparaître comme le garant de l'ordre institutionnel légitime face au coup de force krahn du printemps 1996. A l'image de Taylor, il tente de s'adapter à la nouvelle donne issue de l'accord Abuja II. Sa faction participe activement au processus de désarmement et de démobilisation. Une fois son mouvement dissout, Kromah fonde l'ALCOP (All Liberian Coalition Party), dans le but de participer au scrutin présidentiel. Mais la découverte par l'Ecomog en mars 1997 d'une cache d'armes à son domicile, en violation des accords de paix, torpille sa candidature. Il ne recueille qu'un faible score à la présidentielle et l'ALCOP ne remporte que 3 sièges à la chambre des représentants et 2 au Sénat. Au lendemain de sa victoire, Taylor nomme Kromah à la tête de la Commission nationale de réconciliation. Mais ce dernier refuse d'occuper cette fonction et s'installe en Guinée où son mouvement est suspecté d'avoir conservé des capacités militaires.

226. Le conseil pour la paix au Libéria (LPC - Libéria Peace Council).

Cette faction est apparue au début de septembre 1993, dans la foulée des accords de Cotonou signés au mois de juillet précédent. Implanté dans le sud-est du pays (comtés de Grand Gedeh et Grand Bassa), le long de la frontière ivoirienne, il est constitué par d'anciens soldats de l'armée du président Doe, un temps réfugiés en Côte-d'Ivoire, qui se sont remobilisés à la suite de l'accord de Cotonou. Ils appartiennent principalement aux ethnies kru, grebo, sarpo, mais aussi krahn. A l'été 1995, les effectifs du LPC étaient estimés à près de 2 000 hommes en armes, soutenus par l'AFL et les soldats nigériens. Le LPC s'est caractérisé par son opposition virulente au NPFL. A

partir de la fin de l'été 1993. les deux factions se sont livrées une guerre implacable dans le sud-est du pays, chaque camp rivalisant dans l'horreur.

Avec l'aide bienveillante de l'Ecomog, le LPC a contrôlé à partir de 1994 le port de Buchanan dont les installations ont été consciencieusement pillées, le rendant de ce fait pratiquement inutilisable. L'ampleur de la prédation que le LPC a pratiqué dans les zones sous son contrôle, a incité les libériens à transformer le sigle LPC en « last property collectors » ou à rebaptiser le mouvement en « Conseil de la guerre au Libéria ».

Seules certaines exploitations (bois, hévéas) ont été épargnées mais en contrepartie elles ont dû payer une protection au mouvement, le racket constituant sa principale source de financement.

Le LPC est dirigé par Georges Saigbe Boley, un ancien ministre du président Doe. Son secrétaire général est Octavius Walker. Durant l'été 1994, sous l'égide de l'Ecomog, le LPC s'est rapproché d'autres petites factions récemment apparues sur la scène insurrectionnelle libérienne, comme le LDF et le CRC. Elles ont constitué les « forces de coalition » dont le ciment unitaire a reposé sur un anti-taylorisme exacerbé.

Les forces du LPC ont activement participé à l'offensive anti-NPFL de l'été 1994, certains de ses éléments composant une partie des effectifs de la colonne « coalisée » qui s'est brièvement emparée de Gbarnga à la fin septembre 1994. Depuis le printemps 1995, le bras de fer entre le LPC et le NPFL s'est poursuivi à plusieurs reprises en territoire ivoirien, provoquant une série d'accrochages avec l'armée ivoirienne entre mai et juin 1995, faisant plusieurs dizaines de victimes. Au cours de cette « mini guerre » frontalière, un commando du LPC a investi durant plusieurs heures, le 13 juin 1995, la sous-préfecture ivoirienne de Tai. Ce raid sanglant a fait monter d'un cran la tension et l'implication de la Côte-d'Ivoire dans le conflit libérien. En raison de ses activités militaires croissantes et de ses gains territoriaux (contrôle de tout le sud-est à l'exception de Harper et de la bande frontalière avec la Côte-d'Ivoire), le LPC est devenu une faction « incontournable ». Georges Boley a été désigné pour être l'un des cinq membres du Conseil d'Etat au terme de l'accord d'Abuja signé à la fin août 1995. Il est ainsi devenu symboliquement l'égal de Taylor et de Kromah.

Mais sa position a été sensiblement affaiblie par les événements de Monrovia du printemps 1996, durant lesquels la figure emblématique de Johnson s'est imposée au sein de la communauté krahn. L'engagement d'une partie de ses troupes dans le camp des

insurgés krahn lui a fait perdre beaucoup de crédit aux yeux des autres membres « légitimistes » du Conseil d'Etat. Le LPC a, par la suite, perdu le contrôle de Buchanan et de Zwendru, repris par le NPFL. Le LPC va s'étioler au lendemain d'Abuja II. Le mouvement s'est dissout au début de 1997. Depuis cette date, Boley semble s'être reconverti dans les affaires, exerçant la profession d'avocat.

227. La force de défense de Lofa (LDF - Lofa Défense Force)

La LDF apparaît comme l'une des plus petites factions politico-militaires libériennes. Ce mouvement est apparu à l'automne 1993. Comme son nom l'indique, elle est implantée dans le comté de Lofa, situé dans le nord-ouest du pays, aux confins de la Guinée et de la Sierra Leone. La LDF se déclare « autonomiste ».

Le mouvement a été constitué à partir d'un ancien reliquat de l'armée du président Doe, qui recrutait traditionnellement parmi les tribus de chasseurs de cette partie du pays en particulier au sein de l'ethnie Toma. Du fait de cette filiation, la LDF est à classer parmi les mouvements anti-Taylor. Mais elle s'est également heurtée à l'ULIMO pour le contrôle du comté de Lofa. Parties prenantes aux « forces de coalition » anti-NPFL, les combattants de la LDF ont fourni un contingent à la colonne coalisée qui s'est emparée de Gbamga en septembre 1994. La LDF est dirigée par François Massaquoi. Celui-ci a été nommé ministre de la Jeunesse et des Sports dans le gouvernement de transition constitué en septembre 1995. Il occupe, fin 1998, le poste de ministre de l'Agriculture.

228. Le conseil de rédemption du Nimba (NRC - Nimba Rédemption Council)

Le NRC est apparu à la fin de l'année 1993 dans le comté de Nimba à la suite de l'exécution de plusieurs notables locaux par le NPFL. Dirigé depuis les Etats-Unis par Calbert Waneth, il a recruté au sein des ethnies gio et mano, tout en professant une profonde hostilité envers Taylor dont les pratiques autoritaires ont suscité de nombreux mécontentements dans des zones jusqu'alors considérées comme ses fiefs traditionnels. Le NRC a ainsi harcelé les positions du NPFL dans la région minière des monts Nimba et autour de Sanniquellie au cours de l'année 1993, avant de réduire progressivement ses activités.

229. Les forces de défense Congo (CDF - Congo Défense Forces)

Les CDF sont apparues en juin 1996. Dirigé par Armah Youlo, un ancien de l'ULIMO-J devenu très hostile à Johnson, ce petit mouvement recrute parmi les habitants

du comté de Bomi. Soutenus par le NPFL et, selon certains responsables de l'ULIMO-J, par l'Ecomog, les CDF sont apparus comme un mouvement artificiel, créé par Charles Taylor dans sa lutte contre Roosevelt Johnson.

L'origine de la création du Libéria, fondée sur l'idée généreuse du retour des esclaves américains en Afrique, porte en elle les germes de la guerre civile. En effet, les dirigeants successifs de ce pays n'ont pas pu, ou pas su, organiser un cadre favorable au développement d'un état nation. Pire, alors même que semblait se régler le problème de l'antagonisme entre colons et natifs, ils ont favorisé, dès le coup d'état de 1980, le contexte du futur affrontement interethnique. Les leaders faisaient ainsi le choix de la facilité en utilisant les rivalités ethniques pour soutenir leur lutte et assouvir leurs ambitions.

Rivalités ethniques, rivalités politiques, tout ceci est bien la cause de la guerre civile atroce qui ravagea le Libéria et les zones frontalières des pays limitrophes pendant plus de 10 ans. Néanmoins, il serait trop simple de considérer que ses causes, qualifiées d'internes, sont uniques et de passer sous silence celles dont les origines sont totalement étrangères au contexte libérien lui-même et qui ont eu un effet non négligeable sur l'ampleur et la durée de ce conflit.

TROISIEME PARTIE : LES FACTEURS D'INSTABILITE EXTERNE

Les facteurs d'instabilité interne, qu'ils soient d'origine ethnique ou politique, sont souvent considérés comme la cause essentielle du conflit libérien. Toutefois, s'ils apparaissent essentiels pour réaliser la déstabilisation d'un pays, ils s'avèrent qu'ils ne sont pas isolés.

En effet, la guerre civile libérienne trouve également son origine dans des causes externes au pays lui-même qui, si elles ne sont pas à la genèse du conflit lui-même, ont tendance à prolonger, voire aggraver celui-ci.

Ces causes sont le fait, d'une part, de l'importance des enjeux économiques sous-jacents et, d'autre part, du rôle ambiguë que jouent certaines puissances étrangères régionales.

31 - ENJEUX ECONOMIQUES SOUS-JACENTS.

Les dimensions ethniques ou politiques évidentes du conflit libérien ne doivent pas faire oublier une dimension économique trop souvent occultée. Le déclenchement et la prolongation du conflit peuvent, en partie, s'expliquer par certaines arrière-pensées « basement matérielles ».

Ainsi, le début de la rébellion du NPFL fut-il encouragé par certains cercles économiques (libanais ou américano-libériens) désireux de mettre un terme à la gabegie engendrée par le régime Doe.

De même, la crainte de perdre certains avantages acquis durant ce même régime Doe a incité certains hommes d'affaires nigériens, proches du président Babandiga, à plaider en faveur d'une intervention militaire destinée à maintenir le régime en place et à préserver ainsi leurs investissements dans le pays.

Une fois le conflit généralisé, l'exploitation des importantes richesses naturelles du pays (fer, diamants, hévéas, bois précieux) a incité certaines entreprises multinationales, tant américaines qu'européennes, à se montrer peu regardantes sur le contexte politique et humain et à composer, plus ou moins discrètement, avec certains seigneurs de la guerre.

Rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions sommaires, l'avocat sénégalais Bacr Waly N'diaye insiste sur le risque de constitution de domaines privés, exploités pour le compte des factions politiques. Il a été même signalé des cas de travail forcé, voire d'esclavage, du fait de l'absence de droits élémentaires. Ceux qui

s'enrichissent ainsi trouvent plus d'intérêt à alimenter la guerre qu'à un règlement politique. Dans ces circonstances, il est plus aisé de comprendre pourquoi ils tardent tant à s'entendre...

C'est ainsi que les chefs de clans ont pu financer leur effort de guerre grâce aux diverses taxes, royalties, redevances ou autres « droits d'exploitation », payés par des sociétés étrangères en contrepartie d'un approvisionnement en matières premières à des prix très inférieurs à ceux du marché officiel. Chaque faction s'est ainsi « associée » avec une ou plusieurs multinationales pour exploiter les richesses naturelles que recèle son territoire.

De fait, au Liberia durant la guerre, selon un rapport de l'ambassade américaine à Monrovia, on exporte à nouveau la même quantité de sève d'hévéas qu'avant la guerre civile. Toutes les factions se seraient mises à « faire couler le latex », nouveau pactole local après le diamant et le minerai de fer. Trois d'entre elles se sont longtemps disputées le contrôle de la plantation d'hévéas de Firestone, la plus grande du monde. A titre d'exemple, au temps de sa splendeur, dans les années 1990-1992, le NPFL était ainsi en relations d'affaires avec Firestone (pour l'exploitation de la plantation d'Harbel) et, via le montage financier de la Nimco (Nimba International Company), avec la fine fleur de la sidérurgie européenne, dont certaines entreprises françaises de premier plan (pour l'exploitation des mines de fer du mont Nimba).

La recherche d'accès aux plantations et aux voies pour exporter le latex permettait d'éclairer, selon les diplomates américains, les accords passés entre certains chefs de guerre libériens. Tout comme, le transit du ravitaillement en armes de Charles Taylor, via le Burkina Faso et la Côte-d'Ivoire, conditionnait les alliances du moment.

32 - IMPLICATION DES PUISSANCES REGIONALES

Intra-étatique à l'origine, le conflit libérien est devenu un enjeu régional du fait de l'implication, directe ou indirecte, d'un nombre croissant de pays, d'organisations internationales, voire de sociétés multinationales.

321. Le Nigeria.

Dès 1990, sous l'impulsion de son chef d'Etat d'alors, le général Babangida, le « géant de l'Afrique » s'est immiscé dans le bourbier libérien.

Plusieurs raisons peuvent être avancées à ce sujet :

- apparaître comme le juge de paix de l'Afrique subsaharienne,

- améliorer son image de puissance régionale,
- rétablir la paix dans son « arrière-cour ».

Toutefois, des motifs moins nobles semblent également avoir pesé dans la décision nigériane. Outre la préservation de certains investissements effectués par des proches du président Babangida, certains observateurs ont même évoqué la volonté des cartels de drogue nigériens, proches du pouvoir militaire, de prendre le contrôle de l'économie libérienne, rattachée à la zone dollar, afin de blanchir en toute quiétude leurs narco-bénéfices.

L'intervention du Nigeria s'est faite sous l'égide de la CEDEAO et s'est matérialisée sous la forme de l'Ecomog.

Rapidement, cette force d'interposition africaine s'est montrée très partisane, faisant preuve d'une franche hostilité envers le NPFL. L'opération d'interposition s'est embourbée et a coûté très cher, humainement et financièrement. Le Nigeria a assumé aux deux tiers les frais d'entretien de l'Ecomog et a déployé jusqu'à 10 000 soldats. Le coût financier d'entretien de la force d'interposition est énorme. Il serait estimé entre 5 ou 6 milliards de dollars en 7 ans. Le coût humain, tenu secret, pourrait avoisiner les 3 000 morts depuis 1990.

L'arrivée au pouvoir du général Abacha a provoqué une inflexion de la politique nigériane. Celle-ci s'est résumée par plus de pragmatisme et moins « d'anti-taylorisme » primaire. Pour preuve, Abacha, moins personnellement impliqué économiquement que Babangida au Libéria, a rencontré Taylor à plusieurs reprises et s'est finalement rallié à la perspective de voir ce dernier remporter les élections présidentielles.

Depuis la victoire du chef du NPLF en juillet 1997, une nouvelle période de crispation est observable entre Taylor et les autorités d'Abuja, au sujet du retrait de l'Ecomog, considéré par le nouveau régime libérien comme une force d'occupation.

322. La Guinée.

Conakry apparaît comme l'un des acteurs les plus zélés, mais sans doute le plus méconnu, du drame libérien.

Son implication dans le drame est multiforme : accueil de plusieurs centaines de milliers de réfugiés libériens sur son territoire (avec une pointe de près de 500 000 à la fin de 1994), débordement sporadique des affrontements en Guinée forestière, envoi d'un contingent d'environ 600 hommes au sein de l'Ecomog (complété

par le déploiement d'un autre détachement de 800 hommes dans le conflit « jumeau » de la Sierra Leone), mais aussi soutien plus ou moins discret à la faction Kromah de l'ULIMO, au nom d'une solidarité mandingué.

A cela, s'ajoute le facteur « fer », la plupart des gisements libériens ayant des prolongements en territoire guinéen. Pays pauvre, la Guinée est potentiellement l'état le plus riche de l'Afrique de l'Ouest, en raison de ses immenses ressources minières, pratiquement inexploitées. Or, celles-ci, une fois en exploitation, ne pourront être évacuées à des coûts économiquement raisonnables qu'en transitant par le territoire libérien. Les destins économiques de ces deux pays sont ainsi étroitement liés.

323. Burkina Faso.

Occupant une position de pointe dans le conflit libérien, Ouagadougou fait preuve d'un activisme politico-militaire surprenant pour un pays classé parmi les plus pauvres d'Afrique. Il constitue le principal soutien au NPFL.

Taylor, qui a vécu un temps à Ouagadougou, bénéficie d'une aide politique et militaire continue de la part du régime du président Blaise Compaoré. Au début des années 90, la garde rapprochée de Taylor était composée d'une quinzaine de gardes du corps burkinabés, tandis que certains spécialistes du NPFL, en particulier des artilleurs, étaient formés dans des camps au Burkina Faso.

Les moyens burkinabés étant des plus limités, il semble en fait que cet Etat, en livrant armes et argent aux partisans de Taylor, agit en tant que prestataire de services pour le compte d'une puissance plus argentée, soucieuse de tirer les ficelles dans la discrétion. Certains observateurs font état de la Libye, mais d'autres, souvent anglo-saxons, mettent en avant le rôle ambigu joué par certains réseaux d'intérêts français traditionnellement influents en Afrique.

Un contingent burkinabé, d'environ 300 hommes a été déployé au sein de l'Ecomog, à la suite d'Abuja II.

324. La Côte-d'Ivoire.

Aux côtés du Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire fait figure de principal partisan du NPFL. La politique « pro-Taylor » d'Abidjan s'explique par le sentiment éprouvé par le président Houphouët-Boigny à l'encontre du président Doe, par le fait que ce dernier, au lendemain de son coup d'Etat de 1980, a fait exécuter A. B. Tolbert, fils de l'ancien président libérien, mais surtout membre par alliance de la famille Houphouët.

En fonction de l'adage « Les ennemis de mes ennemis sont mes amis », le président ivoirien a toléré les agissements du NPFL sur son territoire. Point de transit pour l'acheminement des armes en provenance du Burkina Faso, la Côte-d'Ivoire n'a appliqué qu'avec parcimonie l'embargo sur les armes édicté par les Nations unies en novembre 1992 (résolution 788).

De même, à la suite de la perte de certains villes clés du « Taylorland » à partir de 1993, Abidjan a fermé les yeux sur le redéploiement des réseaux logistiques du NPFL en territoire ivoirien, en particulier autour du port de San Pedro.

Cet engagement en faveur du NPFL n'a pas manqué de susciter le mécontentement des membres de l'Ecomog et des autres factions libériennes. Le territoire ivoirien a été progressivement touché par les combats, tout d'abord à la suite de certaines bavures, plus ou moins délibérées, de l'aviation nigériane (au début de 1993), mais surtout (dès le printemps 1995) par des infiltrations meurtrières de l'une des factions libériennes, le LPC, ce qui a entraîné une série d'accrochages entre insurgés libériens et forces de sécurité ivoiriennes, conduisant en juin 1995 à l'attaque sanglante par le LPC de la sous-préfecture de Tai.

Dans le cadre du renforcement de l'Ecomog prévu par Abuja II, la Côte d'Ivoire a fourni une unité médicale à la force ouest-africaine.

D'autres pays africains jouent un rôle actif dans le conflit libérien : la Sierra Leone, en raison du conflit parallèle qui s'y déroule et de ses interpénétrations avec le drame libérien, le Ghana, membre de l'Ecomog qui s'est montré actif sur le terrain diplomatique (accord d'Akosombo en 1994).

Il importe, en outre, de signaler le timide engagement des Nations Unies, qui s'est matérialisé par l'adoption de quelques résolutions et la constitution d'une mission d'observation, la Monul⁷, aux faibles moyens et aux résultats mitigés.

⁷ La Monul a été créée en septembre 1993 par la résolution 866 du Conseil de sécurité de l'ONU, dans la foulée de l'accord de Cotonou signé à la fin juillet 1993. Le texte prévoit le déploiement de 300 observateurs militaires et de 200 personnels civils. Les premiers éléments sont arrivés à Monrovia durant la première quinzaine d'octobre 1993. Mais les premiers mois se sont avérés difficiles. Les effectifs étant beaucoup moins nombreux que prévu, les observateurs n'ont eu accès qu'à un tiers seulement du territoire et ont souffert d'une impuissance chronique, dont a témoigné la prise en otage d'une quarantaine d'entre eux par le NPLF en septembre 1994. Malgré tout, son déploiement a été maintenu à effectifs réduits. Au terme de l'accord d'Abuja, la Monul devait accompagner le processus de paix et superviser, en compagnie de l'Ecomog, les opérations de désengagement et de désarmement des factions. Pour cela, ses effectifs devaient atteindre 160 observateurs. Il n'en a rien été et le

Enfin, il convient de ne pas oublier les Etats-Unis, le « parrain » traditionnel du Libéria, qui bien que ne faisant pas preuve d'un activisme démesuré, n'en fournissent pas moins une aide humanitaire importante (au moins 400 millions de dollars de 1990 à 1995).

déclenchement de la crise de Monrovia en avril 1996 a conduit à l'évacuation d'urgence de la quasi-totalité du personnel des Nations Unies, Monul comprise.

CONCLUSION

La création du Libéria le 26 juillet 1847 portait déjà les germes de la guerre qui a ravagé ce pays pendant près de deux décennies. En effet, l'arrivée de colons sur un territoire fortement peuplé et l'hégémonie que ces colons imposèrent aux populations autochtones durant près d'un siècle, allaient forcément créer de nombreuses frustrations qui furent la source d'importantes rancœurs. Ce contexte fortement antagoniste fut à l'origine de l'effondrement du pouvoir en place alors même que le pays connaissait une relative prospérité économique et au moment où quelques avancées démocratiques significatives s'annonçaient.

Cette confrontation entre les colons et les autochtones, qui est certes une cause essentielle dans l'implosion du Libéria, est toutefois un mobile insuffisant pour permettre la compréhension de la guerre civile libérienne elle-même, de sa longévité et de l'extrême violence qui la caractérisa trop souvent. Il s'est très vite avéré d'ailleurs, que la haine des peuples autochtones envers les colons, qui cimentait une union sacrée entre des peuples différents, se désagrégea rapidement pour laisser émerger une exécution farouche entre les diverses ethnies peuplant ce territoire.

En cela, le cas du Libéria ne se distingue pas de la situation qu'ont connu, et que connaissent encore, la plupart des pays de l'Afrique occidentale et centrale. Le fait que ce pays ait été l'une des plus anciennes démocraties de ce continent, ne l'a pas empêché d'imploser comme l'on fait de nombreux pays issus des frontières de la décolonisation.

Toutefois, il faut bien reconnaître qu'à côté des causes endogènes qui ont provoqué la guerre civile libérienne, longuement décrite dans la première partie de cette étude, il en existe d'autres qui ont eu pour conséquence de prolonger, voire d'aggraver ce conflit. En effet, au cours des différentes phases qu'a connu cette guerre civile, de nombreux acteurs (puissances régionales, sociétés multinationales...) n'ont pas eu de scrupules à s'impliquer en finançant tel ou tel chef de guerre soit pour promouvoir les ambitions personnelles de tel chef d'Etat dans la région, soit pour permettre à telle entreprise de se procurer des matières premières à bon compte.

Face à un constat aussi sombre, il convient de se demander si le continent africain tout entier, à l'exception de quelques rares pays, souffre d'un mal endémique propre à l'égard duquel il est difficile d'imaginer un remède.

L'exemple libérien, plus que tout autre pays, ne permet malheureusement pas d'être très optimiste sur l'avenir de ce continent dans la mesure où les pays qui ont connu, ou qui sont susceptibles de connaître une implosion similaire possèdent manifestement une culture démocratique moins solide que celle dont disposait le Libéria au moment du coup d'état de Samuel K. Doé.

Néanmoins, ce portrait qui favorise l'émergence, au sein des opinions publiques occidentales, d'un certain « afro pessimisme », voire même d'un relatif désintérêt pour ce continent, ne peut être méconnu des africains eux-mêmes. On pourrait alors imaginer, sans faire preuve d'un trop grand idéalisme, que les chefs d'Etat africains, encouragés par une opinion publique lasse de tant de rivalités, prennent enfin à cœur la reconstruction de leurs pays sur de nouveaux fondements permettant de construire un équilibre équitable entre les diverses composantes ethniques en présence afin de rompre définitivement avec l'équation infernale : ethnie dominante - ethnies dominées, à l'origine de tant de conflits.

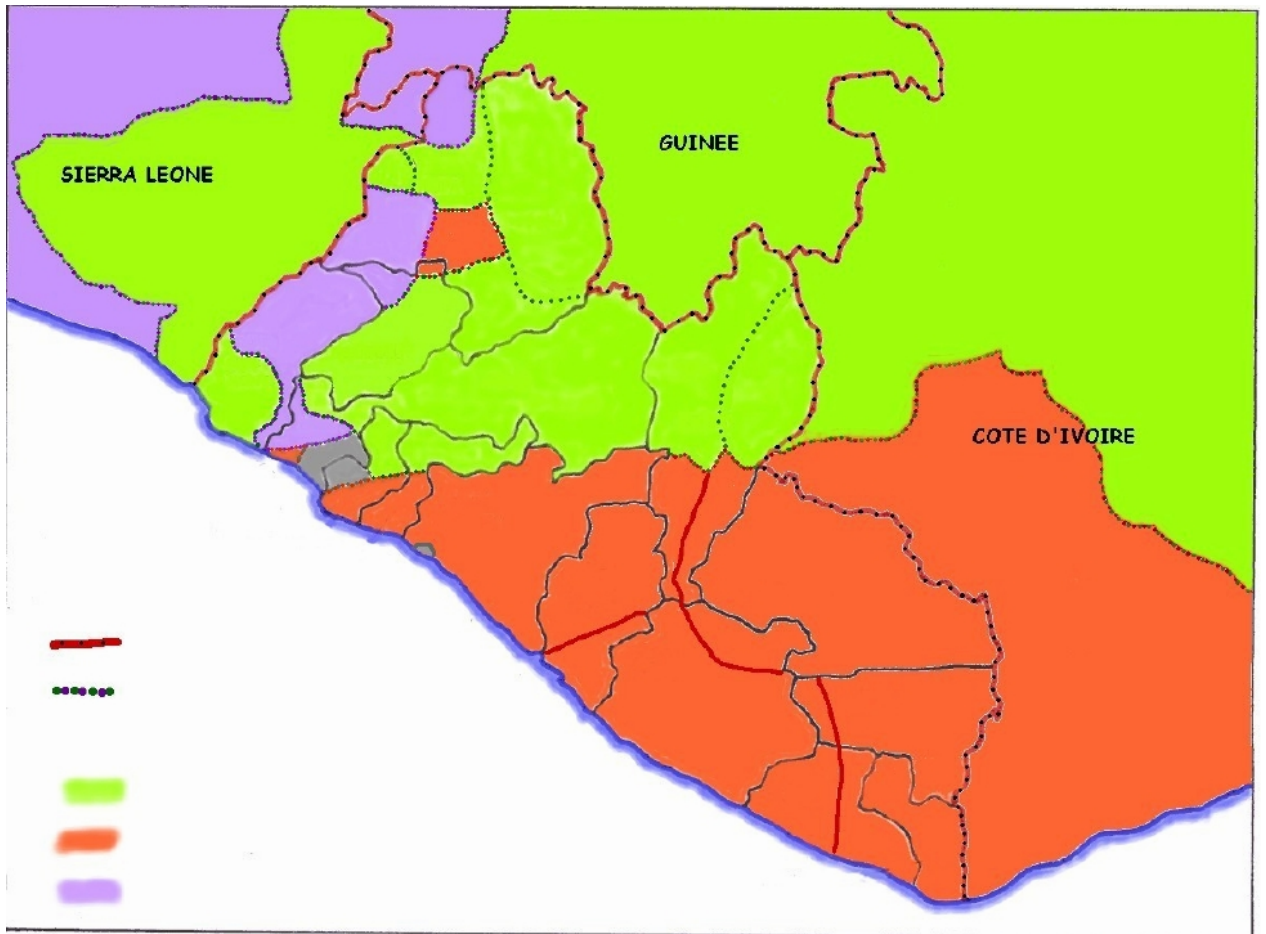
ANNEXE 1
LE LIBERIA SUR LE CONTINENT AFRICAIN



ANNEXE 2
CARTE DU LIBERIA



ANNEXE 3
LOCALISATION DES GROUPES ETHNIQUES AU LIBERIA ET DANS LES
PAYS LIMITOPHES



BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES EN FRANÇAIS

LUGAN Bernard, « Atlas historique de l'Afrique des origines à nos jours », Editions du ROCHER, 2002.

MONDES REBELLES, « L'encyclopédie des conflits », Editions MICHALON, 2001.

OUVRAGE EN ANGLAIS

BURROWES DUNN BEYAN « Historical dictionary of Liberia », the Scarecrow Press Inc.

ARTICLES DE REVUES EN FRANCAIS

MOFFA Claudio, « L'histoire se répète au Libéria », Le Monde diplomatique, Janvier 1986.

GALY Michel, « la guerre civile, loin de Monrovia », Le Monde diplomatique, Juillet 1990.

BRITTAIN Victoria, « Le Libéria, de l'implosion au chaos », Le Monde diplomatique, Octobre 1990.

LEYMARIE Philippe, « L'ouest africain rongé par ses abcès régionaux », Le Monde diplomatique, Janvier 1996.

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|---------|
| PREMIERE PARTIE : LE CONTEXTE HISTORIQUE. | page 3 |
| 11 - NAISSANCE DU LIBERIA. | page 3 |
| 12 - CROISSANCE ET DECLIN | page 6 |
| 13 - AVENEMENT DE L'HORREUR | page 9 |
| DEUXIEME PARTIE : | |
| LES FACTEURS D'INSTABILITE INTERNE | page 18 |
| 21 - RIVALITES ETHNIQUES | page 18 |
| 211. <u>La population du Libéria</u> | page 18 |
| 212. <u>La revanche des natifs et les haines ancestrales</u> | page 20 |
| 22 – RIVALITES POLITIQUES | page 23 |
| 221. <u>Le front national patriotique du Libéria</u> (NPFL - National Patriotic Front of Libéria) | page 23 |
| 222. <u>Le Front national patriotique indépendant du Libéria</u> (INPFL - Indépendant National Patriotic Front of Libéria). | page 25 |
| 223. <u>Le Conseil révolutionnaire central</u> (CRC - Central Révolution Council) | page 26 |
| 224. <u>Les forces armées du Libéria</u> (AFL - Armed Forces of Libéria) | page 27 |
| 225. <u>Le mouvement uni de libération pour la démocratie</u> (Ulimo - United Libération Movement for Democracy) | page 28 |
| 226. <u>Le conseil pour la paix au Libéria</u> (LPC - Libéria Peace Council). | page 31 |
| 227. <u>La force de défense de Lofa</u> (LDF - Lofa Défense Force) | page 33 |
| 228. <u>Le conseil de rédemption du Nimba</u> (NRC - Nimba Rédemption Council) | page 33 |
| 229. <u>Les forces de défense Congo</u> (CDF - Congo Défense Forces) | page 33 |
| TROISIEME PARTIE : | |
| LES FACTEURS D'INSTABILITE EXTERNE | page 35 |
| 31 - ENJEUX ECONOMIQUES SOUS-JACENTS | page 35 |
| 32 – IMPLICATION DES PUISSANCES REGIONALES | page 36 |
| 321. <u>Le Nigéria</u> | page 36 |

| | |
|------------------------------|---------|
| 322. <u>La Guinée</u> | page 37 |
| 323. <u>Le Burkina Faso</u> | page 38 |
| 324. <u>La Côte d'Ivoire</u> | page 38 |